

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 118 (2010)

Artikel: Le palais de Derrière la Tour à Avenches : étude des éléments de construction, de décor et du mobilier
Autor: Castella, Daniel / Pury-Gysel, Anne de / Amrein, Heidi
Kapitel: XIV: La collection lapidaire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XIV

La collection lapidaire

Philippe Bridel

Introduction

Exploré sporadiquement et très partiellement depuis plus de deux siècles, le «palais» de *Derrière la Tour* n'a livré qu'une partie infime des blocs d'architecture mis en œuvre pour l'édification de ses divers états successifs. Les quelque 90 rubriques de ce catalogue réunissent, dans l'ordre chronologique de leur apparition et de leur enregistrement, des pièces entrées dans les collections du Musée romain d'Avenches dès sa création et jusqu'à tout récemment, mais aussi des fragments perdus ou jamais déposés au Musée, qui ne sont connus que par des dessins ou des descriptions plus ou moins fiables. Certaines pièces sans numéro d'inventaire connu, et enregistrées comme telles «sous X» dans l'inventaire du Musée ont pu être attribuées à l'ensemble de *Derrière la Tour* en les confrontant à des documents illustrés, publiés principalement par E. Ritter ou C. Bursian (p. ex. nos 5 et 14; fig. 1 et fig. 8: 5), soit qu'on ait pu les identifier formellement sur la base des relevés anciens, soit qu'on puisse les considérer comme appartenant à de mêmes séries de blocs au vu de leurs caractéristiques.

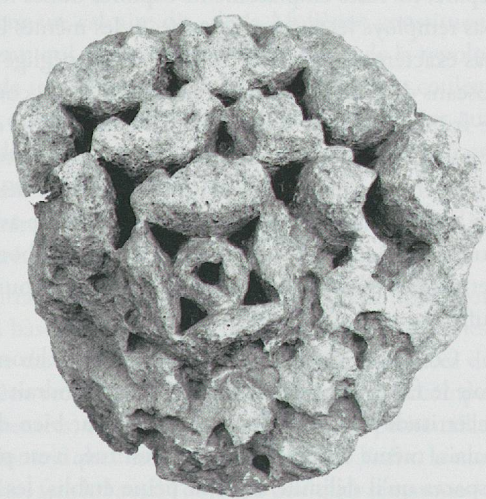
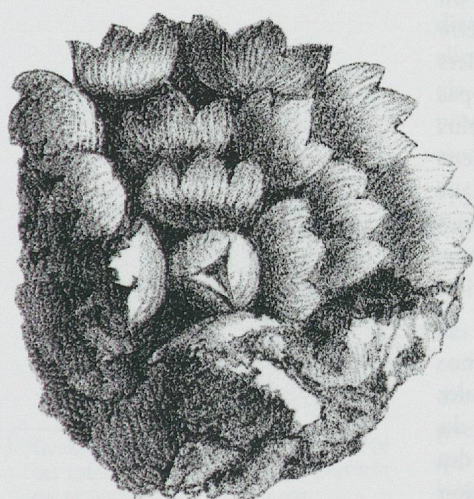
Les critères de classement d'une telle collection, hétéroclite et parfois mal documentée, sont à la fois nombreux, contradictoires et parfois inopérants.

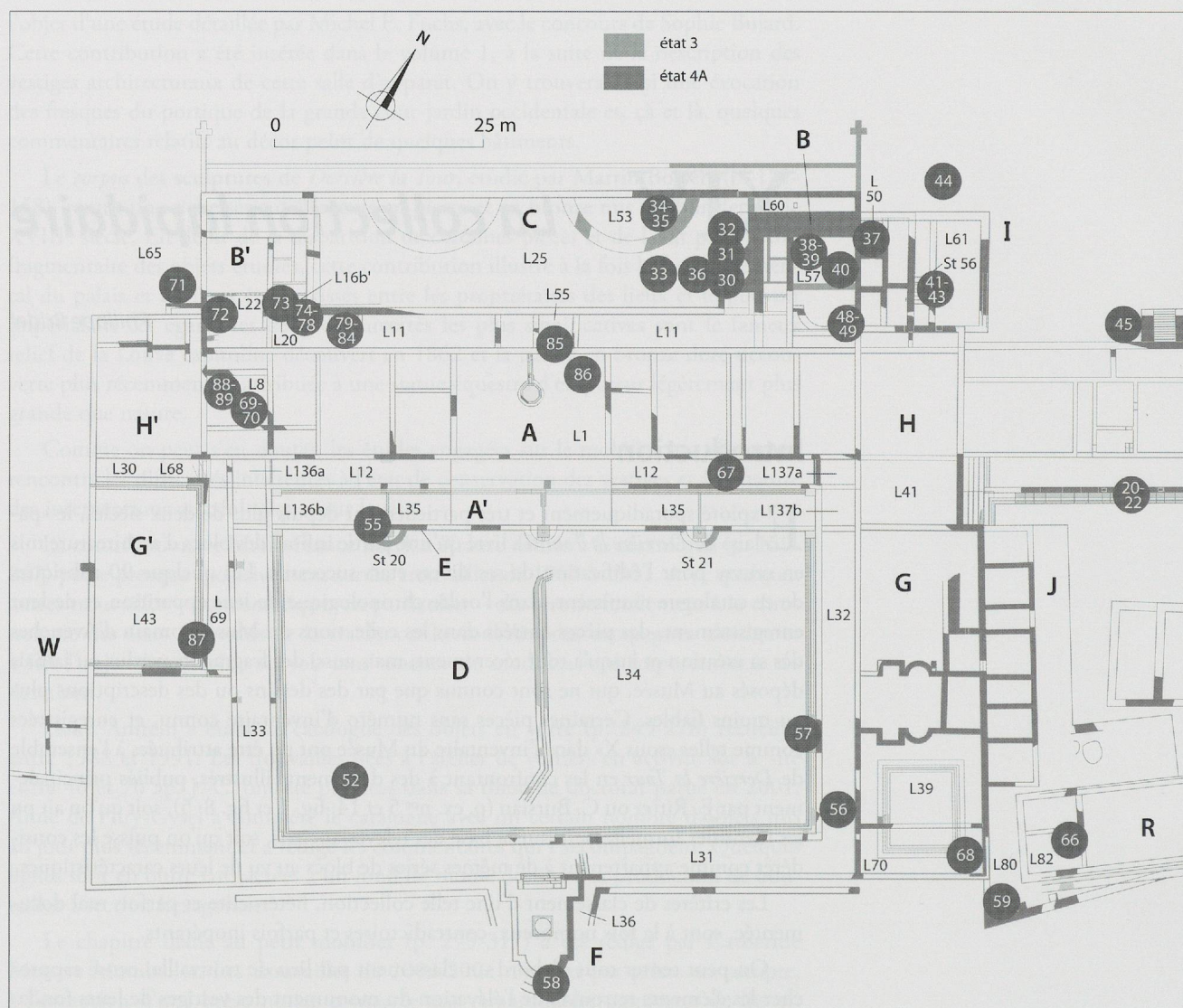
On peut tenter tout d'abord un classement par lieu de trouvaille, censé rapprocher les éléments retrouvés de l'élévation du monument des vestiges de leurs fondations. La tentative, illustrée par les plans fig. 2 et 3, révèle bien les limites d'une telle démarche: exiguïté des surfaces fouillées méthodiquement, imprécision des données des fouilles anciennes, remploi de pièces hors de leur position d'origine, spoliation des élévations pour en faire de la chaux, etc.

On peut être tenté – mais c'est rarement possible – de regrouper le matériel lapidaire par phases de construction, accentuant ainsi le découpage chronologique

Fig. 1

Avenches, Derrière la Tour. Rosace de chapiteau corinthien (n° 14) illustrée (à gauche) par BURSIA 1867 (Taf. V/6) et identifiée dans le dépôt du Musée romain (à droite).





parfois artificiel d'un développement qu'il faudrait plutôt lire comme un *continuum*. On hésitera par exemple, partant du fait qu'un chapiteau et quelques fragments de colonnes endommagées par un incendie ont été retrouvés enfouis dans les décombres du cryptoportique nord du bâtiment ouest, à conclure que le portique d'étage L11 a été complètement détruit et reconstruit à neuf avec un ordre à arcades, et non pas simplement réparé pour ses parties détruites par le feu et ensevelies dans le remblai de la galerie semi enterrée, désormais condamnée. De même, le portique oriental L32 du péristyle de la grande cour occidentale D a-t-il été certainement transformé et réparé, les rares emplacements explorés de ses fondations le prouvent, mais n'a-t-on pas réemployé les mêmes colonnes et les mêmes bases, même si le plan n'est peut-être pas exactement le même ? L'aspect assez négligé de la grande galerie coudée à piliers toscans de grès qui borde au nord et à l'est la cour orientale (L103/L105) n'est-il pas le fruit d'une reconstruction maladroite d'un dispositif à l'origine beaucoup plus régulier, qu'il a fallu hâtivement relever et remettre en place après un bouleversement dû peut-être à des glissements de terrain ou des accumulations de boues s'écoulant de l'amont de la terrasse artificielle, en pente assez forte, qu'il borde ? Des données stratigraphiques précises, corrélées avec une bonne étude analytique des fondations retrouvées manquent encore trop souvent pour oser des hypothèses de restitution suffisamment argumentées.

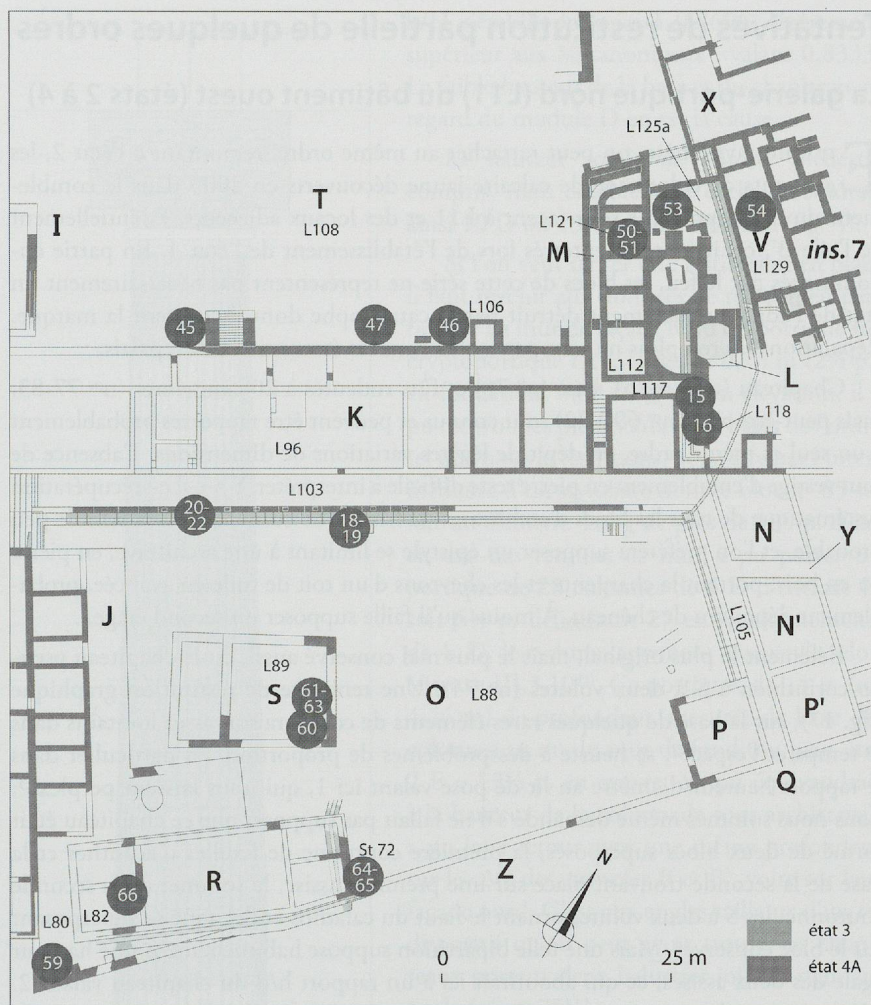
Combiner critères topographiques et chronologiques, comme on devrait pouvoir le faire en bonne méthode, ne reviendrait donc ici bien souvent qu'à cumuler incertitude sur incertitude, alors que sur bien des points le plan des fondations du palais, même schématiquement restitué, n'est pas assuré, le nombre et le statut des espaces qu'il délimite à grand peine établis, les niveaux et itinéraires de circulation

Fig. 2

Avenches, Derrière la Tour. Lieux de découverte des blocs d'architecture dans le secteur Ouest et situation des locaux mentionnés dans le texte et le catalogue. Les chiffres renvoient au catalogue.

Fig. 3

Avenches, Derrière la Tour. Lieux de découverte des blocs d'architecture dans le secteur Est et situation des locaux mentionnés dans le texte et le catalogue. Les chiffres renvoient au catalogue.



rarement connus avec certitude. La comparaison avec d'autres bâtiments mieux connus permet certes d'entrevoir quelques possibilités de restitution, mais n'autorise que rarement une véritable anastylose graphique à partir des vestiges conservés.

C'est donc ici bien plutôt la critique interne du *corpus*, son classement typologique, qui peut ouvrir quelques pistes. En recourant, prudemment bien sûr, à l'étude métrologique, on pourra tenter parfois un regroupement de certaines pièces du catalogue considérées comme relevant d'un même ordre, toscan ou corinthien le plus souvent, qu'on tentera alors de restituer graphiquement et de situer dans l'édifice en fonction de ses caractéristiques, et accessoirement des indices livrés par les circonstances de leur découverte: lieu et phase du bâtiment si possible...

Les diverses roches utilisées, calcaire jaune hauterivien, calcaire urgonien blanc dit «de la Lance», grès coquillier à ciment calcaire dit «de la Molière», constituent elles aussi un bon critère de classement, qui vient recouper les données de la typologie architecturale et, le cas échéant, de son décor sculpté, soulignant de leur couleur propre les particularités de chaque ordre, donnant ainsi son aspect singulier aux espaces que chacun d'eux délimite, idéalement en accord avec la fonction qui leur est attribuée. Une hiérarchie des ordres pourrait en être déduite.

Tous ces arguments nous conduiront à quelques conclusions dans les cas les moins douteux ou les moins désespérés.

À la restitution des ordres, on pourra parfois ajouter une proposition de restitution des façades, en plan et en vue, sur la base de quelques principes modulaires simples, compatibles avec les vestiges en place des fondations et parfois avec les données du décor peint des parois, lorsqu'il a pu être reconstitué. De simples remarques accompagneront les séries les plus mal documentées, relevant parfois d'ordres de petite taille, qui ornaient sans doute des espaces domestiques moins monumentaux. Enfin, le mobilier en pierre, d'intérieur ou de jardin, fera lui aussi l'objet de quelques remarques¹.

¹ Quelques éléments sculptés relevant de ces catégories sont mentionnés plus loin par M. Bossert: cf. *infra*, p. 121 sqq.

Tentatives de restitution partielle de quelques ordres

La galerie-portique nord (L11) du bâtiment ouest (états 2 à 4)

En toute hypothèse, on peut rattacher au même ordre, remontant à l'état 2, les éléments de colonnade de calcaire jaune découverts en 2003 dans le comblement du cryptoportique sous-jacent à L11 et des locaux adjacents, essentiellement de l'aile B', où ils ont été enterrés lors de l'établissement de l'état 4. En partie endommagés par le feu, les blocs de cette série ne représentent pas nécessairement un état de l'édifice entièrement détruit par la catastrophe dont ils portent la marque. Réparations ou remplois ne sont pas exclus dans les états suivants du palais.

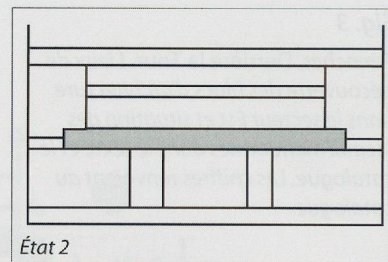
Chapiteau (nos 74-75), base (n° 76) et fûts rudentés à 20 cannelures (nos 77-83, mais peut-être aussi nos 69 à 72) sont connus et peuvent être rapportés probablement à un seul et même ordre, en dépit de légères variations de dimensions. L'absence de tout vestige d'entablement en pierre reste difficile à interpréter. Y a-t-il eu récupération systématique de tous les blocs d'architrave, de frise et de corniche ? Cela semble peu probable, et l'on préférera supposer un épistyle se limitant à une architrave, en pierre ou en bois, portant la charpente et les chevrons d'un toit de tuile en avancée, probablement dépourvu de chéneau. À moins qu'il faille supposer un second étage...

L'élément le plus original, mais le plus mal conservé aussi, est le chapiteau pseudo-corinthien à S à deux volutes (n° 74). Une tentative de restitution graphique (fig. 17), sur la base de quelques rares éléments de comparaison assez lointains dans le temps et l'espace², se heurte à des problèmes de proportion, en particulier dans le rapport hauteur/diamètre au lit de pose valant ici 1, qui nous laissent perplexes³; nous nous sommes même demandé s'il ne fallait pas supposer que ce chapiteau était formé de deux blocs superposés, la première couronne de feuilles d'acanthes et la base de la seconde trouvant place sur une première assise, le sommet de la seconde couronne, les S à deux volutes ornant le haut du calathos et l'abaque se superposant sur le bloc conservé⁴. Mais une telle bipartition suppose habituellement une hauteur égale des deux assises, ce qui aboutirait ici à un rapport h/d du chapiteau valant 2. Même si un tel rapport est attesté par un chapiteau corinthisant à trois rangs de feuilles, *unicum* taillé dans un seul bloc à époque post-hadrianique, un élément aussi tardif semble difficile à admettre comme modèle pour tenter la restitution d'un ordre du I^{er} siècle⁵. Compléter le bloc conservé par un second, plus bas, ne portant qu'un rang de feuilles d'acanthé pour donner à l'ensemble du chapiteau une hauteur valant plus canoniquement le module donné par le diamètre inférieur D du fût, connu ici par celui du lit d'attente de la base n° 76, aboutirait à restituer une hauteur de $\frac{1}{3}$ p. seulement pour ce bloc, ce qui semble bien peu probable pour de simples raisons techniques. Eu égard à l'aspect ionique des côtés en retour du chapiteau, on admettra plutôt qu'il est bien complètement représenté par le bloc conservé, en dépit de ses proportions inhabituelles⁶.

La base n° 76, bien conservée, présente des dimensions et proportions convenant parfaitement au chapiteau. La naissance du fût, taillée dans le même bloc que la base attique elle-même, donne au lit d'attente 0,390 m pour le diamètre inférieur du fût; on en déduit que le diamètre max. D, mesuré au premier tiers du fût, et valeur modulaire pour la restitution de l'ensemble de l'ordre, valait sans doute $1\frac{1}{3}$ p. ou 0,396 m.

La hauteur de la base attique, de type italo-occidental, avec scotie en trait de scie, mais dépourvue de plinthe, cote 0,125 m, soit environ $\frac{5}{12}$ p., pour un diamètre max. de 0,60 m environ, équivalant en théorie à 1,5 D, ici 2 p. ou 0,595 m⁷. On attendrait une hauteur valant $\frac{1}{2}$ D, soit $\frac{2}{3}$ p. s'il y avait plinthe, mais il faut sans doute supposer ici plutôt un dé ou piédestal quasi cubique, haut de $1\frac{1}{6}$ p. ou 1,4 D, rainuré sur ses deux faces en retour, tout comme la base, pour recevoir les dalles de pierre d'un parapet ou une barrière de bois formant garde-corps, à hauteur d'appui, probablement 2 D ou $2\frac{2}{3}$ p. soit 0,793 m⁸.

Avec une hauteur h du fût de 7,5 D, soit 10 p. ou 2,975 m, et un diamètre minimum d valant 1 p. ou $\frac{3}{4}$ D, on aurait une hauteur H de la colonne, chapiteau et base inclus pour $1\frac{1}{16} + \frac{5}{12} = \text{env. } 1\frac{1}{2}$ p., portée à $1\frac{1}{2}$ p. soit 8,625 D. Le rapport

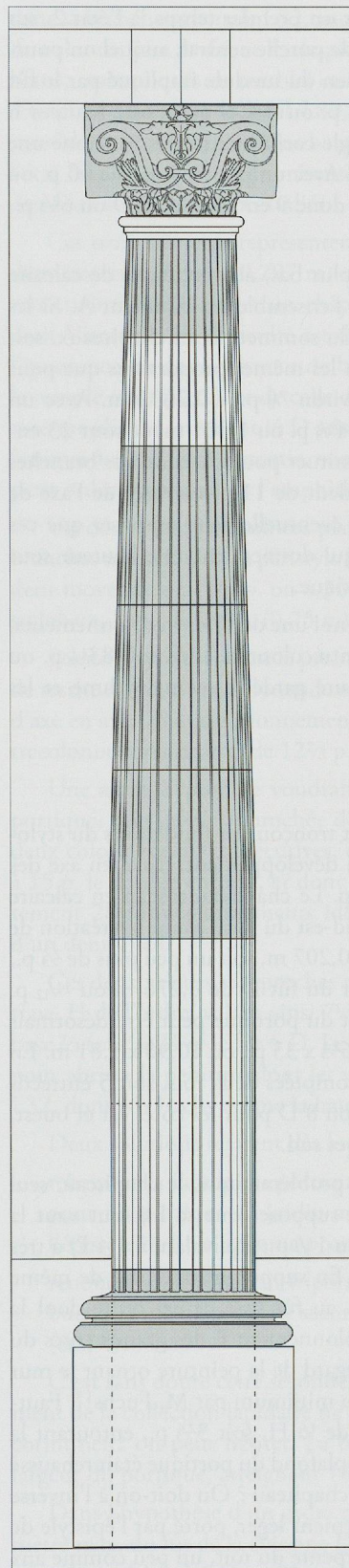


État 2

- 2 Voir les références et parallèles cités dans le catalogue, *infra*, p. 27.
- 3 Selon P. Gros, *L'architecture romaine, I, les monuments publics*, Paris, 2002², p. 158, cette proportion, pour les chapiteaux corinthiens «normaux», est encore trapue à la Maison Carrée de Nîmes (1,24), mais atteint une valeur plus canonique au temple de Mars Ultor à Rome (1,34).
- 4 C'est le cas des chapiteaux de pilastre du premier niveau de l'ordre intérieur du temple de Mars Ultor, où les protomes de chevaux se terminent d'ailleurs en volutes adossées dans l'axe du fleuron...; cf. P. Gros, *op. cit.*, p. 150, fig. 170.
- 5 Véronique Brunet-Gaston, chargée de recherche à l'INRAP Franche-Comté, UMR CNRS 6565, nous a aimablement communiqué un rapport (encore inédit?): *Le décor architectural du site de Besançon Collège Lumière*. Elle y présente, p. 38-39 et pl. XXXVII ce chapiteau corinthisant 1201.14, totalement atypique. Nous la remercions de cette libéralité.
- 6 Faudrait-il en faire un chapiteau ionisant, à l'image d'un chapiteau du Musée archéologique de Dijon, provenant de l'église Saint-Bénigne, à abaque carré et balustres latéraux, dépourvu cependant du rang d'oves sur l'échine ? Le rapport h/d, valant ici 0,75, serait alors trop important à Avenches, où il vaut 1. Même remarque pour un chapiteau encore inédit de Langres et pour ceux des piliers du cryptoportique de Narbonne (V. Perret, *Le Capitole de Narbonne*, *Gallia* 14, 1956, p. 2-22 et fig. 14), ce dernier plutôt corinthisant.
- 7 Ce profil, qui n'a rien d'orthodoxe selon P. Gros, dans R. Amy, P. Gros, *La Maison Carrée de Nîmes* (38^e suppl. à *Gallia*), Paris, 1979, I, p. 124-125, mais subsiste à l'époque augustéenne en Narbonnaise, (cf. n. 82) et plus tard encore selon Ch. Goudineau, *Les fouilles de la Maison au Dauphin, recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine* (37^e suppl. à *Gallia*), Paris, 1979, p. 203-214, et même en Lyonnaise et en Germanie à notre connaissance. L'exemple du théâtre de Lyon (P. Gros, *op. cit.*, p. 125, fig. 51, à gauche) est particulièrement intéressant pour nous, puisqu'il prend place sur un dé: cf. A. Audin, La datation du théâtre de Lugdunum, *Latomus* XVI, 1957, p. 225-231, avec la description de la p. 226, reprise par Ch. Goudineau, *op. cit.*, p. 205 et A. Audin, fouilles en avant du théâtre de Lyon, *Gallia* 25, 1967, p. 19-21 et fig. 21.
- 8 Pour la restitution d'un tel dispositif, mais avec une colonnade toscane, voir par exemple V. Brunet-Gaston, L'étude du lapidaire architectural gallo-romain: méthodologie et résultats, *Archéopages* 9, 2003, p. 12-19, en particulier p. 14 et fig. 3. Une telle balustrade à claire-voie a été aussi

Fig. 4

Avenches, Derrière la Tour. Portique nord L11 du corps de bâtiment occidental. Restitution de l'ordre sur la base des blocs n^{os} 74 et 76-82. Échelle 1:20.



h/H s'établit donc ici à 0,8696, légèrement supérieur aux $\frac{5}{6}$ canoniques⁹, valant 0,8333. La faible hauteur de la base et du chapiteau au regard du module D en est la cause.

La hauteur totale de l'ordre, piédestal compris, mais entablement exclu, atteindrait ainsi 10 D ou $13\frac{1}{3}$ p., soit 3,965 m (fig. 4).

Si l'on veut tenter une restitution en plan, il faut revenir aux données de terrain, en particulier au mur de façade nord du portique sur cryptoportique L11. Large de 0,75 m ($2\frac{1}{2}$ p.) en fondation, 0,60 m (2 p.) en élévation, il a pu recevoir les piédestaux et les bases de l'ordre tel que nous le restituons, peut-être par l'intermédiaire d'un stylobate dont le bloc n^o 85 serait un élément. Long de près de 180 p. d'axe en axe des retours, ce mur a pu porter un portique de 28 colonnes de 5 D d'entraxe E , soit $6\frac{2}{3}$ p. délimitant 27 entrecolonnements de 4 D , le rythme largement araeostyle selon Vitruve III,3,10¹⁰. Ce portique, de 15 p. (ou 4,46 m) de profondeur, mesurée de l'axe des colonnes au nu du mur de fond (ou peut-être 2 E = $13\frac{1}{3}$ p. en œuvre, ce qui équivaldrait à la hauteur de la colonnade sous architrave), a pu faire retour avec une même profondeur sur le côté des avancées B et B' , voire sur leur façade nord. C'est aux angles saillants d'un tel dispositif qu'on peut avoir trouvé les chapiteaux portant deux balustres jointifs dans un angle (cf. n^o 75)¹¹.

Cette coursière à colonnes sur piédestaux reliées par des parapets de bonne hauteur desservait ainsi l'ensemble du bâtiment A et de ses ailes B et B' , tout en donnant au nord sur les accès au palais, disposés en terrasses successives, et sur le paysage imposant des crêtes du Vully et du Jura.

restituée en parapet du portique de la terrasse dominant le jardin du péristyle de la Maison du Centenaire à Pompéi: cf. W. M. F. JASHEMSKI, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas Destroyed by Vesuvius*, New York, I, 1973, p. 50, fig. 87.

9 Pour la mise en évidence de ce rapport, mis en œuvre pour des raisons tant esthétiques que pratiques, cf. la contribution fondamentale de M. Wilson JONES, *Designing the Roman Corinthian Order*, *Journal of Roman Archaeology* 2, 1989, p. 35-69.

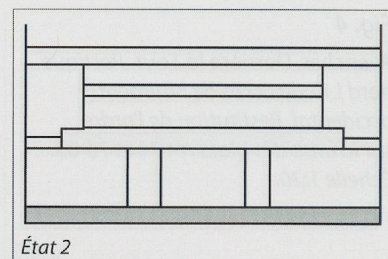
10 C'est fréquent pour un portique, mais pourrait bien impliquer une architrave de bois si l'on en croit le même passage de Vitruve...

11 Le petit fragment de fleuron d'abaque n^o 36, attribué à l'état 3, trouvé dans l'angle sud-est de la cour C , pourrait relever du même ordre et être un indice de ce retour du portique sur l'aile saillante B .

Le portique sud (L12) du bâtiment ouest (états 2 à 4)

Le seul élément archéologiquement localisé est le petit fragment de chapiteau (ou de corniche modillonnaire ?) n^o 67, en calcaire jaune, attribué à l'état 4; c'est à un porche axial du même bâtiment qu'il faut peut-être attribuer les quatre colonnes relevées par E. Ritter, l'une au moins à console (n^o 1), en calcaire urgonien très probablement. Ces colonnes, mises en œuvre à l'état 4 au plus tard, ont-elles pu entrer dans le dispositif de l'état 2 déjà, et faire l'objet d'un remploi ? On ne peut l'exclure.

La façade du portique sud se développe, dans un premier temps, à l'état 2, sur une longueur de 260 p. environ, dont 60 p. pour le porche central, auquel on pourrait attribuer déjà des colonnes en calcaire urgonien du module impliqué par le fût à console n° 1. Pour un diamètre max. D de $1\frac{1}{2}$ p. ou 0,496 m, et une hauteur h du fût valant 7,5 D, soit $12\frac{1}{2}$ p. ou 3,72 m, la règle corinthienne des $\frac{5}{6}$ donne une hauteur totale H sous architrave de 9 D ou 15 p. Avec un porche long de 60 p. ou 36 D d'axe en axe on peut supposer 10 colonnes, donc 9 entraxes de 4 D ou $6\frac{2}{3}$ p., selon un schéma diastyle.



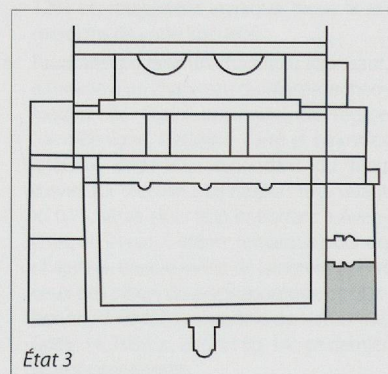
État 2

De part et d'autre, sur 100 p., un portique plus bas, aux colonnes de calcaire jaune, probablement corinthiennes, distribuerait l'ensemble du bâtiment A. Si les consoles des colonnes du porche sont au niveau du sommet de ses chapiteaux, soit à $7\frac{5}{6}$ p. ou 2,33 m du sol, il faut supposer, selon les mêmes proportions que pour le porche, un diamètre D de 0,2588 m, soit environ $\frac{7}{8}$ p. = 0,2602 m. Avec un entraxe E de 5 D, comme au portique nord, soit $4\frac{3}{8}$ p. ou 1,301 m, ce sont 23 entrecolonnements ou 24 colonnes qu'il faudrait restituer pour chacune des branches de ce portique relativement bas, et d'une profondeur de 11 p. mesurée de l'axe de la colonne au nu du mur de fond. On pourrait éventuellement supposer que ces colonnes reposent sur des dés hauts de $3\frac{1}{6}$ p., qui donneraient une hauteur sous architrave de 11 p., équivalant à la largeur du portique.

Réduites à deux branches inégales, probablement l'une de 17 entrecolonnements, soit $74\frac{3}{8}$ p. ou 22,11 m environ, l'autre de 19 entrecolonnements, soit $83\frac{1}{8}$ p. ou 24,72 m dès l'état 3, ce portique sud a sans doute gardé le même rythme et les mêmes colonnes, jusqu'à l'état 4 peut-être.

Le péristyle secondaire L39 (état 3)

Le plan de ce péristyle, restitué à partir d'un court tronçon des fondations du stylobate portant aussi une dalle caniveau¹² donne un développement, d'axe en axe des colonnes, de 11 x 9,80 m environ, soit 37 x 33 p. Le chapiteau toscan en calcaire urgonien n° 68, trouvé dans ce qui était l'angle sud-est du local avant la création de L70 à l'état 4, présente un diamètre au collet d de 0,207 m, soit un peu plus de $\frac{2}{3}$ p., qui permettrait d'en inférer un diamètre inférieur du fût D de 0,276 m ou $1\frac{1}{2}$ p. si l'on admet que D/d vaut $\frac{4}{3}$. Le développement du portique peut être désormais précisé, et ramené à 40 x 36 D d'axe en axe, soit $36\frac{2}{3}$ x 33 p., ou 10,90 x 9,81 m. En admettant 6 colonnes par côté, celles des angles comptées deux fois, soit 5 entrecolonnements, on retiendra un entraxe E de $7\frac{1}{3}$ p. ou 8 D pour les côtés est et ouest, et de $6\frac{2}{3}$ p. ou $7\frac{1}{4}$ D environ pour les côtés nord et sud.



État 3

La restitution de l'ordre en élévation est plus problématique, le chapiteau, seul élément conservé, n'étant pas complet. On peut supposer que sa hauteur vaut la moitié du côté de l'abaque, qui mesure 0,34 m (ou $1\frac{1}{7}$ p., équivalant à $1\frac{1}{4}$ D à très peu de chose près), soit 0,17 m ou $\frac{4}{7}$ p. = $\frac{5}{8}$ D. En supposant une base de même hauteur, il faudrait donner $6\frac{3}{4}$ D ou $6\frac{1}{6}$ p. env. au fût lisse de cet ordre dont la hauteur H de $7\frac{1}{3}$ p. équivaldrait ainsi à l'entrecolonnement E des grands côtés du péristyle. Elle semble cependant insuffisante au regard de la peinture ornant le mur de fond, restituée à 3,6 m (ou 12 p.) de hauteur au minimum par M. Fuchs¹³. Faut-il en conséquence supposer un mur bahut, haut de $\frac{1}{2}$ H, soit $3\frac{2}{3}$ p., entourant la cour et percé de quelques accès, et admettre que le plafond du portique était rehaussé par la charpente de 1 p. au-dessus du sommet du chapiteau ? Ou doit-on à l'inverse supposer un mur montant, en matériau nécessairement léger, porté par l'épistyle de bois, et rehaussant de la même valeur $\frac{1}{2}$ H la charpente du toit, un peu comme aux portiques de la cour du temple du Cigognier¹⁴ ?

Le péristyle L31-33 de la cour ouest (états 3 et 4)

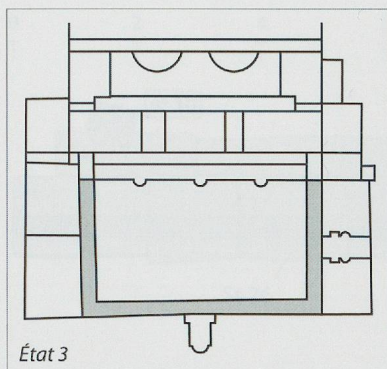
La création, à l'état 3, du grand péristyle délimitant la cour D située au sud du bâtiment A et desservant le *triclinium* d'été F, puis sa réfection à l'état 4, attestée par la transformation de son stylobate¹⁵ n'ont livré que quelques rares éléments, dont il faut se demander s'ils ont pu être mis en œuvre dans l'un ou l'autre des deux états de son élévation: le chapiteau toscan de colonne, en calcaire urgonien, n° 56, trouvé

12 Cf. vol. 1, p. 118 et fig. 100, p. 106, avec la description du mur M36, large de 0,55 m environ, et de la St 45, vestige d'un dallage à caniveau large de 1,0 m environ.

13 Cf. vol. 1, p. 129-130.

14 Cf. BRIDEL 1982, I, p. 128-130.

15 Cf. vol. 1, p. 102-107 et 168-169.



dans la branche orientale L32, auquel on pourrait associer le fragment de pied de fût de colonne lisse n° 66 et le chapiteau toscan n° 68, tous deux de calcaire urgonien blanc, mais trouvés en remblai ou en emploi hors de leur emplacement fonctionnel d'origine, l'un dans le local L82, l'autre dans le local L70. Pour ce dernier, il est possible, nous l'avons vu plus haut, qu'il provienne du péristyle secondaire restitué à l'état 3 en L39, qui aurait présenté une colonnade d'un module très proche de celui des deux autres blocs ici étudiés.

Ces trois éléments représentent un ordre toscan, avec un fût monolithe dont le diamètre max. D vaut 0,297 m, ou 1 p., et le diamètre au sommet d vaut $\frac{3}{4}$ de D , soit environ 0,223 m, et un chapiteau haut de $\frac{2}{3}$ D , et non $\frac{1}{2}$ D comme le voudrait Vitruve¹⁶. La difficulté est d'en déduire la hauteur H sous entablement, dans l'ignorance où nous sommes de la hauteur du fût h (6 D selon Vitruve, mais pour le temple étrusque...), et de celle de la base. Était-elle toscane elle aussi; avec un seul tore sur plinthe, et valant $\frac{1}{2}$ D selon Vitruve ? ou comme souvent à Avenches, attico-ionique à deux tores et scotie, sur plinthe, pouvant valoir jusqu'à $\frac{11}{2}$ D comme au petit ordre du portail de l'amphithéâtre¹⁷ ?

Un détour par les données planimétriques reconstituées nous révèle que les trois branches nouvelles de ce péristyle bordant la cour D à l'état 3 présentent une profondeur moyenne de $14\frac{2}{3}$ p. ou 4,36 m, mesure prise du nu du mur de fond à l'axe du stylobate, large de $2\frac{1}{2}$ p. (0,75 m) à l'est et à l'ouest, de $3\frac{1}{2}$ p. (1,04 m) au sud.

Posant l'hypothèse que la profondeur du portique vaut 2 entraxes E , il est possible de restituer, pour une colonnade sud longue de 64,80 m environ (218 p. = 64,82 m) d'axe en axe, 28 entrecolonnements normaux (soit $28 \times 7\frac{1}{3}$ p. = $205\frac{1}{3}$ p.) et un entrecolonnement central de $12\frac{2}{3}$ p., ouvrant plus largement sur le *triclinium*.

Une autre hypothèse voudrait que l'on retienne pour la largeur en œuvre du portique, une valeur approchée de 14 p. définissant l'entrecolonnement libre entre deux colonnes non consécutives, ou paires, de la colonnade, ce qui revient à porter à 15 p. le double entraxe, et donc à $7\frac{1}{2}$ p. l'entraxe simple E , définissant assez exactement 28 entrecolonnements identiques et un entrecolonnement axial augmenté d'un demi-pied.

Ces deux valeurs très proches pourraient définir également la hauteur sous architrave H de l'ordre, valant ainsi $7\frac{1}{3}$ (ou $7\frac{1}{2}$) D , le chapiteau comptant pour $\frac{2}{3}$ D , la base $\frac{2}{3}$ (ou $\frac{5}{6}$) D et le fût 6 D . Le portique serait cependant alors beaucoup trop bas pour abriter la peinture dont les vestiges ont été retrouvés dans le portique oriental L32, dont M. Fuchs estime la hauteur à 3,60 m au minimum (12 p.).

Deux solutions seraient dès lors théoriquement possibles:

- rehausser la façade du portique par un mur bahut (ce qui semble peu probable pour un portique de jardin aussi développé) ou par un mur aveugle porté par l'épistyle de bois, comme proposé ci-dessus pour le péristyle secondaire L39;
- renoncer à attribuer au triportique L31-33 les 3 blocs ici étudiés pour les attribuer à ce même portique secondaire L39 ou à son homologue occidental L68-69 (état 4).

C'est sans doute cette seconde hypothèse que nous préférons, bien qu'aucun élément de la collection lapidaire ne permette désormais de s'en faire une idée. Toscan ? corinthien ? on peut hésiter. La hauteur sous architrave H pourrait être égale à la largeur du portique, atteignant $14\frac{2}{3}$ p.

Dans l'hypothèse d'un ordre toscan où cette dimension peut valoir 8 D , ce diamètre max. du fût de la colonne D serait de $15\frac{5}{6}$ p., la hauteur du fût s'établissant, en toute hypothèse, à 6 D ou 11 p., la base et le chapiteau se répartissant les 2 D restant selon une proportion difficile à déterminer. L'entrecolonnement E resterait le même que dans l'hypothèse précédente, $7\frac{1}{3}$ p., valant la moitié de H .

Dans l'hypothèse d'un ordre corinthien, la hauteur sous architrave H pourrait être portée à 15 p. (4,46 m), soit le double de l'entraxe E de $7\frac{1}{2}$ p. donné plus haut comme variante planimétrique possible. En supposant un rapport H/h de $\frac{6}{5}$, où h est la hauteur du fût, on pourrait admettre un diamètre max. D du fût de $1\frac{1}{3}$ p., donnant $H = 9 D = 15$ p., $h = \frac{5}{6} H = 7\frac{1}{2} D = 12\frac{1}{2}$ p., et peut-être h . chapiteau = 1 D et h . base = $\frac{1}{2} D$.

16 P. GROS, *Vitruve, De architectura*, Paris, IV, 7.3, avec le commentaire p. 190.

17 BRIDEL 2004, p. 156-157.

Les branches est L32 et ouest L33 du péristyle, que l'on arrêtera au nu du mur de terrasse E délimitant au nord la cour D de l'allée à ciel ouvert L35 établie en contrebas, mesurent ainsi l'une 36,40 m environ (122,4 p.), l'autre 37,50 m environ (126,11 p.). Il semble en effet fort ardu de faire converger sur une noue les toitures du portique L12, large de 11 p. seulement et que nous avons supposé corinthien, et celles du triportique entourant la cour, établie près de 1,80 m plus haut. Nous préférons donc, dès l'état 3, supposer, à ces deux articulations, deux vestibules aux hauts murs (L136a/b et L137a/b) dominant les toits des portiques, et percés au rez-de-chaussée de portes qui maintiennent les circulations transversales d'origine entre le couloir L30 à l'ouest et le local L41 à l'est, tant par le portique L12 que par l'allée L35, tout en assurant l'accès de plain pied à la base des escaliers menant au niveau de la cour D, et ménagés en tête des nouveaux portiques L33 et L32.

Dans le portique est L32, l'entraxe E de $7\frac{1}{3}$ p. ne permet cependant pas de loger 17 entrecolonnements; il faut compter avec une contraction dont rend compte d'ailleurs le décor peint du mur de fond M39 de ce même portique: les panneaux et interpanneaux restitués par M. Fuchs définissent un rythme de 2,125 m ou $7\frac{1}{6}$ p. qui permet de restituer 18 colonnes et donc 17 entrecolonnements cotant eux aussi $7\frac{1}{6}$ p. d'axe en axe, la première colonne au nord étant un support presque complet: ($7\frac{1}{6}$ p. x 17 = $121\frac{5}{6}$ p.) + ($7\frac{1}{12}$ p. = $0,64 \times \frac{1}{2}D$) = $122\frac{5}{12}$ p.

Dans le portique ouest L33, au contraire, et s'il faut bien admettre un même nombre de 18 colonnes et 17 entrecolonnements qu'à l'est, ce qui semble logique, l'entraxe E pourrait être porté à $7\frac{5}{12}$ p., donnant à la colonnade une longueur de 126,08 p.

Par une variation subtile et imperceptible des entraxes, qu'une fouille moins incomplète devrait permettre de vérifier, les trois branches du nouveau portique bordant la cour D et aboutissant au *triclinium* d'été F réussissent à camoufler les irrégularités du plan, le désaxement du *triclinium* et de la grande salle L1 qui lui fait face, et la dénivellation importante qui les sépare de l'ancien portique L12 longeant la façade sud du bâtiment primitif. Et même lorsqu'un porche important viendra empiéter à l'état 4 sur l'allée L35, et qu'une cour bordée d'un portique sur deux côtés au moins s'établira en L43, dans l'aile ouest G¹⁸ les circulations transversales pourront être maintenues via les deux vestibules que nous supposons à l'extrémité nord des branches L32 et L33.

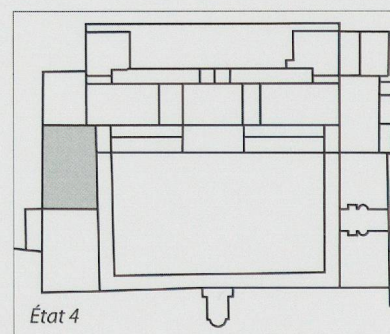
Si la restitution proposée de l'élévation de ce vaste triportique (vol. 1, fig. 238 *sqq.*) reste purement hypothétique, ne reposant sur aucun élément de la collection lapidaire, la planimétrie que nous reconstituons nous paraît conforme aux quelques vestiges conservés et mis au jour et à la logique des circulations qu'on peut en déduire.

Le portique L68-69 du local L43 (état 4)

La colonnade de ce portique à deux ou trois branches établi à l'état 4, pourrait ressembler fort à celle du péristyle secondaire L39 de l'état 3, si l'on en croit le seul élément trouvé dans L43, n° 87, un fût lisse de colonne en calcaire urgonien dont le diamètre D vaudrait 1 p. Le portique, qui pourrait avoir trois branches et faire ainsi retour au sud comme le caniveau bordant la courette, est profond de 8 p. en L68, de 8 à $10\frac{3}{4}$ p. en L69, dimensions mesurées de l'axe des colonnes au nu du mur de fond, ou $7\frac{1}{2}$ p. en œuvre. Avec un développement de 13,08 m, soit 44 p. au nord (et au sud ?), et de 22,90 m, soit 77 p. à l'est, on pourrait restituer 6 entrecolonnements de 7 p. au nord et au sud, la dernière (demi-?) colonne à l'ouest s'appuyant contre une ante, et 11 entrecolonnements de 7 p. à l'est, d'axe en axe des colonnes. Les mêmes difficultés de restitution en élévation qu'au péristyle L39 se retrouvent, pour un ordre supposé toscan mais peu monumental, dont la hauteur H vaudrait entre $7\frac{1}{2}$ et 8 D de 1 p., juste suffisante pour assurer une circulation aisée. Un étage en matériau léger n'est au demeurant pas exclu.

Le portique L103-105 de la cour O, à piliers toscans de grès (état 4)

Le redégagement, en 1971, de la branche septentrionale L103 du portique bordant la cour orientale O sur deux côtés, déjà mise au jour sur toute sa longueur



18 Cf. *infra*.

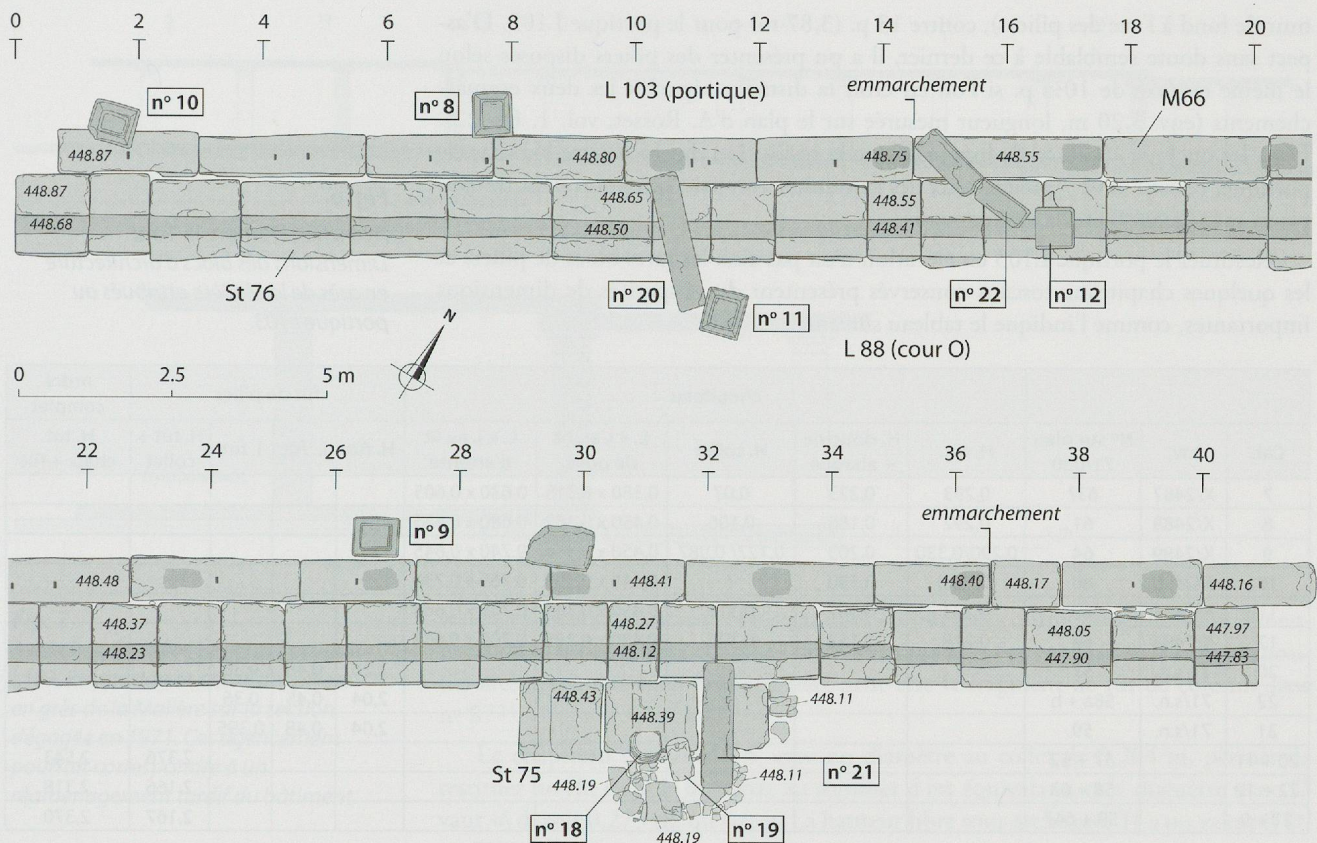


Fig. 5

Avenches, Derrière la Tour. État 4A.
Plan détaillé du stylobate du portique
Nord (L 103; M66), de son caniveau
(St 76) et du massif dallé St 75 (fouilles
de 1971).

en 1862/1863¹⁹, a livré, conservés en place, 18 dalles de stylobate et 35 dalles de caniveau, qui, en deux rangées jointives, se développaient sur près de 42 m (fig. 5); dans son développement longitudinal, le stylobate M66 présentait deux emmarchements, situés au droit de chacun des murs délimitant la pièce centrale L96 du corps de bâtiment K que ce portique bordait au sud. Les dalles du caniveau étaient en revanche disposées selon une pente assez régulière, répondant à la légère déclivité ouest-est de la cour. Si l'on retient qu'un sol de circulation horizontal desservait à un seul et même niveau l'ensemble des pièces qui donnent sur ce portique, on est tenté d'admettre que les quelques 0,45 m de dénivellation du stylobate trahissent un aménagement secondaire de ce dispositif, destiné peut-être à parer aux venues de boues et d'eaux que les intempéries n'auront pas manqué de provoquer dans la pente de la cour située au sud.

De l'élévation de ce portique, subsistaient, tombés à proximité parfois immédiate de leur emplacement d'origine, trois piliers de section rectangulaire (nos 20-22) et cinq chapiteaux toscans rectangulaires (nos 7-12).

Les traces de l'assise de 10 piliers ont été clairement vues et relevées sur les blocs du stylobate M66 encore en place (fig. 5). Leurs dimensions, proches de la section des piliers conservés, semblent exclure l'existence d'une base moulurée²⁰: le pilier reposait directement sur le stylobate. En outre, la répartition de ces traces permet de détecter deux séries d'entraxes, valant les uns 10 $\frac{2}{3}$ p., soit environ 3,17 m, les autres 12 p., soit environ 3,57 m. On peut tenter de restituer l'ensemble du développement de ce portique sur un rythme symétrique, dont l'axe passerait alors à peu près par le dallage ajouté (tardivement ?) au nord et qui a pu servir de base à un groupe statuaire (fig. 5: St 75). De part et d'autre de 11 entrecolonnements de 10 $\frac{2}{3}$ p., on trouverait un passage plus large, de 12 p., puis 4 entrecolonnements de 10 $\frac{2}{3}$ p. et des espaces résiduels de 8 p. à l'est et 7 p. à l'ouest. Cette répartition des supports n'a rien à voir avec l'axe du corps de bâtiment nord K, qui régit aussi son portique nord et semble également définir, on l'a vu, l'emplacement des deux emmarchements du stylobate du portique (L103) bordant la cour au nord.

Si le portique L105, en retour oblique vers le sud à l'extrémité est de L103, présente lui aussi un caniveau et un stylobate qui accuse à deux reprises un rehaussement dans son développement longitudinal²¹, sa profondeur se limite à 8 p. (2,38 m, du

¹⁹ Cf. vol. 1, p. 26-28 et 182-184, et le plan d'Auguste Rosset, MRA 1863/006 (vol. 1, fig. 22). Les cinq chapiteaux de piliers nos 7-12 ont peut-être été déjà vus à cette occasion, mais laissés en place.

²⁰ La base attique de pilier rectangulaire n° 6, dont la date et le lieu exact de découverte restent incertains, si elle a pu supporter un pilier de dimensions comparables à ceux du portique L103 en raison de ses dimensions au lit d'attente (0,52 x 0,48 m) ne trouve pas place sur le stylobate relevé en 1971, où les traces de pose correspondent à la section des piliers, et non à celle de cette base, qui mesure 0,708 x 0,646 au lit de pose.

²¹ Cf. relevé A. Rosset, dessin MRA 1863/006 (vol. 1, fig. 22).

mur de fond à l'axe des piliers), contre 13 p. (3,87 m) pour le portique L103. D'aspect sans doute semblable à ce dernier, il a pu présenter des piliers disposés selon le même entraxe de $10\frac{2}{3}$ p. si l'on en croit la distance séparant les deux emmarchements (env. 3,20 m, longueur mesurée sur le plan d'A. Rosset; vol. 1, fig. 22). Dans les quelque 19,20 m de longueur que la restitution donne à cette branche de portique, ce sont ainsi 7 piliers, ceux des extrémités compris, qui pourraient trouver place, ménageant 6 entrecolonnements.

Restituer le portique L103 en élévation n'est pas aisé: les rares blocs de piliers et les quelques chapiteaux toscans conservés présentent des disparités de dimensions importantes, comme l'indique le tableau suivant:

			chapiteau					fût de pilier				ordre complet
Cat.	Inv.	N° sur plan 71/020	H. tot.	H. doucine + abaque	H. collet	L. x l. au lit de pose	L. x l. au lit d'attente	H. fût	L. fût	l. fût	H. fût + collet	H. tot. chap. + fût
7	X/2487	63?	0,293	0,223	0,07	0,380 x 0,315	0,630 x 0,605					
8	X/2488	61	0,292	0,186	0,106	0,450 x 0,362	0,680 x 0,625					
9	X/2489	64	0,290/0,330	0,203	0,127/0,087	0,450 x 0,356	0,740 x 0,645					
10	X/2490	60	(0,190)	0,190	?	0,445 x 0,395	0,760 x 0,730					
11	X/2495	62	0,283	0,167	0,116	0,450 x 0,365	0,745 x 0,665					
12	X/2496	63	0,278	0,152	0,126	0,430 x 0,385	0,705 x 0,665					
20	71/s.n.	57						2,26	0,48	0,38		
22	71/s.n.	58a + b						2,04	0,45	0,36		
21	71/s.n.	59						2,04	0,48	0,395		
20 + 11		57 + 62									2,376	2,543
22 + 12		58 + 63									2,166	2,318
21 + 9		59 + 64?									2,167	2,370

Les piliers et chapiteaux n°s 20 + 11 et n°s 22 + 12 semblent avoir reposé sur le même degré du stylobate, à env. 448,75 m; n°s 21 et 9, disjoints et en remploi pour le fût, pourraient provenir d'un degré plus bas du stylobate, à env. 448,40 m. N°s 20 + 11 mesurent ensemble près de 8,5 p. = 2,528 m. N°s 22 + 12 mesurent ensemble près de 7,75 p. = 2,305 m. N°s 21 + 9 mesurent ensemble près de 8 p. = 2,379 m.

Faut-il supposer, derrière ces irrégularités d'exécution, un schéma régulateur comparable à celui du portique du sanctuaire d'Ucuétis à Alésia²²? Le module M, demi-longueur du pilier, valant par hypothèse $\frac{4}{5}$ p., soit 0,238 m, la hauteur sous architrave s'établirait à 10 M ou 8 p., soit 2,38 m, l'entraxe des piliers valant alors 15 M ou 12 p., soit 3,57 m pour les plus larges, $13\frac{1}{3}$ M ou $10\frac{2}{3}$ p., soit 3,17 m pour les plus étroits, l'entrecolonnement 2 M de moins pour chacun, soit environ 10,5 p. ou 3,12 m et 9 p. ou 2,68 m. La coïncidence entre entrecolonnement et hauteur sous architrave n'est ainsi pas obtenue, soulignant l'absence d'une plinthe ou d'une moulure de base, perdue ou absente, qui devrait mesurer 1 p. de hauteur.

Le pilier le plus haut (n°s 20 + 11) ayant apparemment reposé sur le stylobate le plus élevé, il semble impossible de restituer une architrave courant à l'horizontale d'une extrémité à l'autre du portique²³. Rien ne permet en outre de supposer que ce portique ait superposé deux étages: les fondations du stylobate, hautes d'un mètre à peine, semblent insuffisantes pour porter une telle structure.

Toutes ces incertitudes, qui nous font renoncer à proposer une hypothèse étayée de restitution de l'élévation de ce portique, nous paraissent confirmer la réalisation hâtive, sans doute tardive et passablement «bricolée» d'un aménagement qui a pu réutiliser des blocs provenant d'une ou de plusieurs structures, préexistant au même emplacement ou ailleurs dans le palais, en les combinant assez maladroitement. On regrettera d'autant plus le manque d'informations quant aux fondations des dalles de caniveau et de stylobate prélevées en 1971.

Autres séries attribuées à l'état 4

Calcaire urgonien

Quatre chapiteaux toscans de colonne (n°s 13, 17, 28, 88), une base attique de colonne (n° 37) et trois fragments de fûts de colonne lisse (n°s 87, 88, 27), de pro-

Fig. 6

Avenches, Derrière la Tour.
Dimensions des blocs d'architecture en grès de la Molière attribués au portique L103.

22 R. MARTIN, P. VARÈNE, *Le monument d'Ucuétis à Alésia* (16^e suppl. à *Gallia*), Paris, 1973, p. 111-125, en particulier p. 118-125, avec la pl. 24, pour la restitution théorique modulaire de l'ordre, le tracé géométrique de base et la réalisation du schéma théorique.

23 À moins que ces blocs aient été déplacés lors de la fouille de 1862-1863, ce qui semble peu probable au vu des photos de 1971. Le pilier n°s 22/12, le plus court, et situé juste avant le premier décrochement, pourrait porter les extrémités de deux architraves superposées, celle de la travée de droite, la plus basse, portant celle de la travée de gauche, plus élevée. La différence de hauteur entre les piliers n°s 22/12 et 20/11, soit 0,225 m ou $\frac{3}{4}$ p. environ donnerait la hauteur de l'architrave. De même, la hauteur de l'embranchement (0,19 m env, soit $\frac{2}{3}$ p. = 0,20 m, ajoutée à la hauteur du pilier n°s 22/12, soit 2,318 m, donne une hauteur sous architrave du portique entre les deux emmarchements de 2,338 m, correspondant à 0,03 m près à la hauteur restituée du pilier n°s 21/9, qui vaut 2,37 m.

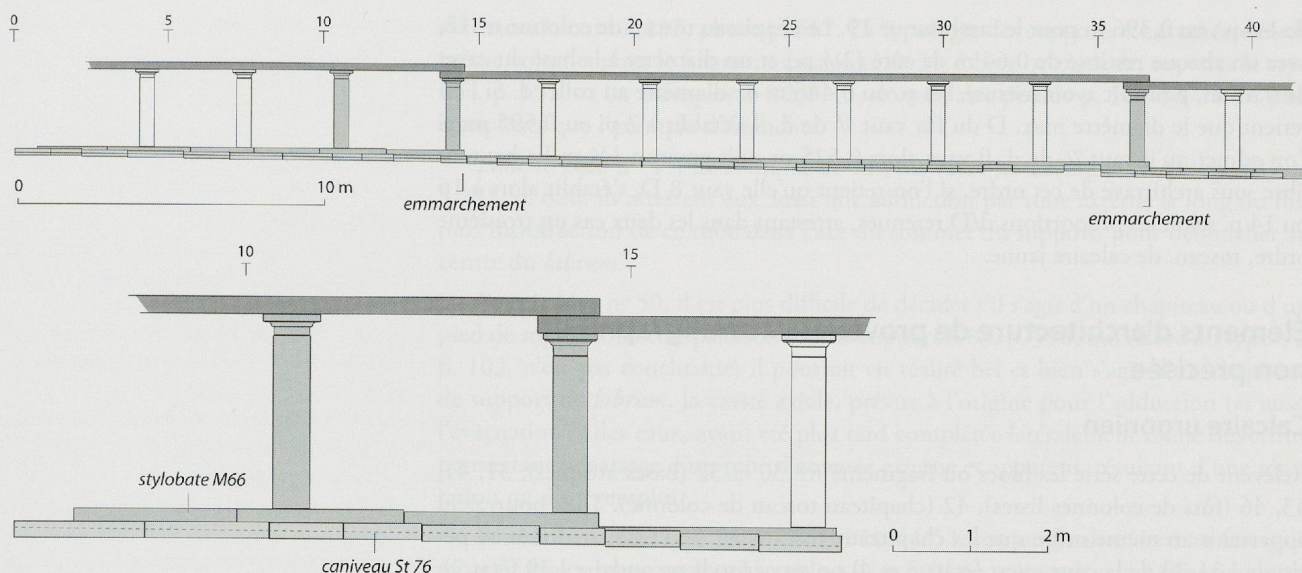


Fig. 7
Avenches, Derrière la Tour. Portique L103. Restitution et détail des piliers en grès de la Molière sur la section dégagée en 1971. Cet agencement pourrait correspondre à un réaménagement tardif du bâtiment.

venances diverses, peuvent être regroupés en plusieurs ordres au vu de leurs dimensions, sans qu'on puisse toutefois attribuer ceux-ci à des fondations ou des dispositifs architecturaux bien précis, à part peut-être le fragment de fût de colonne lisse n° 87²⁴.

Le chapiteau toscan n° 13, avec un diamètre au collet de 0,204 m, permet de restituer un fût dont le diamètre au sommet d est équivalent, et le diamètre max. D vaut $\frac{4}{3}d$, soit 0,273 m, ou $1\frac{1}{12}p$. La hauteur libre sous architrave H a pu valoir 8 D , ou $7\frac{1}{3}p$, soit 2,18 m.

Le chapiteau toscan n° 17, avec un diamètre au collet d de 0,262 m ($\frac{7}{8}p$ = 0,260 m) et une hauteur de 0,223 m ($\frac{3}{4}p$.) permet d'inférer un diamètre max. du fût D valant ici plus élégamment $\frac{7}{6}d$, soit 0,303 m, à peu de chose près 1 p . Si l'on restitue la hauteur H de cet ordre à 8 D , ou 8 p ., les fûts n°s 87, 89 et 27 pourraient lui convenir, de même que la base n° 37.

Enfin, l'abaque de chapiteau toscan n° 88, de 2 p . ou 0,595 m de côté, implique probablement un diamètre au collet d de $1\frac{1}{2}p$. environ, un diamètre max. D du fût de $1\frac{3}{4}p$. ou 0,520 m et une hauteur libre de l'ordre de 8 D ou 14 p ., soit 4,16 m; pour un diamètre au collet d de $1\frac{1}{4}p$., et un rapport D/d de $\frac{4}{3}$, cette hauteur H ne vaudrait plus que $13\frac{1}{3}p$.

Calcaire jaune

Ordres à colonnes cannelées et/ou rudentées

Cinq fragments de fûts de colonnes cannelées (n°s 23-26, 29), quatre de colonnes rudentées (n°s 62, 65, 69, 70), et deux petits fragments de chapiteaux corinthiens, peut-être de pilastre (n°s 61, 63) se distinguent par leur matériau, le calcaire jaune du Jura. Les fûts cannelés, tous découverts en 1971 dans la cour O, pourraient provenir d'un seul et même ordre. Parmi les fûts rudentés deux ont été retrouvés en emploi non fonctionnel (n°s 62, 65), de même que les deux fragments de chapiteaux. Les deux autres fûts localisés (n°s 69, 70) proviennent du local L8 à l'ouest de l'aile A.

Cannelés ou rudentés, la plupart des fûts, divisés en tambours, semblent convenir pour un diamètre inférieur ou max. D de $1\frac{2}{3}p$., ou 0,496 m, et un diamètre supérieur d valant $\frac{6}{7}D$, soit environ $1\frac{1}{12}p$., ou 0,322 m. Il faut supposer des chapiteaux corinthiens, mais les petits fragments conservés ne permettent pas une évaluation de leur taille.

Ordres à colonnes lisses

Un fragment de fût (n° 64), un tambour de colonne adossée? (n° 19) et un chapiteau toscan de colonne (n° 18), tous trouvés en position de emploi non fonctionnel, pourraient relever de trois ordres différents. Le premier fût, si le tambour partiellement conservé, qui mesure 0,255 m soit $\frac{6}{7}p$. de diamètre, est bien celui du sommet, devrait avoir un diamètre max. D valant 1 p . Le même calcul donne un diamètre D

24 Cf. *supra*, p. 16.

de $1\frac{1}{3}$ p., ou 0,396 m pour le tambour n° 19. Le chapiteau toscan de colonne n° 18, avec un abaque restitué de 0,64 m de côté ($2\frac{1}{6}$ p.) et un diamètre à la base du cavet de 0,48 m, pourrait avoir mesuré $1\frac{1}{2}$ p. ou 0,446 m de diamètre au collet d. Si l'on retient que le diamètre max. D du fût vaut $\frac{4}{3}$ de d, il s'établit à 2 p. ou 0,595 m; si l'on admet qu'il vaut $\frac{7}{6}$ de d, il vaut alors 0,525 m, soit environ $1\frac{3}{4}$ p. La hauteur libre sous architrave de cet ordre, si l'on retient qu'elle vaut 8 D, s'établit alors à 16 ou 14 p. selon les proportions d/D retenues, attestant dans les deux cas un troisième ordre, toscan, de calcaire jaune.

Éléments d'architecture de provenance stratigraphique non précisée

Calcaire urgonien

Relèvent de cette série les blocs ou fragments n°s 30 et 32 (bases attiques), 31, 41, 43, 46 (fûts de colonnes lisses), 42 (chapiteau toscan de colonne). Tous pourraient appartenir au même ordre que les chapiteaux toscans n°s 56 et 68, attribués au péristyle L31-33 de la cour ouest (états 3 et 4) ou au péristyle secondaire L39 (état 3), avec un diamètre D du fût valant 1 p. environ, réduit au sommet à $d = \frac{3}{4} D$, ou $\frac{3}{4}$ p., soit 0,223 m. Mais ils pourraient aussi ressortir à l'état 4, avec l'ordre représenté par les fûts de colonnes lisses n°s 87 et 89 et la base attique n° 37, qu'il faudrait alors dissocier du chapiteau toscan n° 17, au diamètre trop important.

Calcaire jaune

Relèvent de cette série divers blocs n'appartenant pas à une colonnade, comme un élément de placage (n° 33), des claveaux ou chaperons de margelle? (n°s 34, 47), un parpaing de pilier? (n° 58), un bloc d'assise chanfreiné (n° 86), un fragment de sculpture? (n° 51). On y reconnaît aussi des fragments de fûts de colonnes rudentées (n°s 38, 39, 49, 60), un fût sommital de colonne cannelée (n° 3), un fût de colonne lisse (n° 73), un chapiteau toscan de colonne (n° 53), une base attique de colonne avec amorce de fût cannelé (n° 2).

On pourrait attribuer les fûts rudentés n°s 38, 39, 49 et peut-être le chapiteau toscan n° 53, compatibles avec un diamètre D de $1\frac{1}{3}$ p. à la même série que l'ordre en calcaire jaune du portique L11 (état 2), dont le chapiteau semble plutôt pseudo-corinthien.

La base attique (n° 2) et le tambour sommital cannelé (n° 3), connus par les seuls dessins de L. Pfyffer, relèvent plutôt d'un diamètre modulaire D de $1\frac{2}{3}$ p., rappelant le plus grand des ordres cannelés en calcaire jaune attribuable à l'état 4 (*supra*, p. 19 et n°s 23-26, 29). Le fût de colonne lisse n° 73 pourrait lui aussi convenir à cette même base attique n° 2.

Grès coquillier de La Molière

Le chapiteau toscan de pilier n° 4, illustré par L. Pfyffer, semble d'un module nettement plus petit que ceux du portique L103-105 de la cour O, à piliers toscans de grès (état 4).

Mobilier en pierre

Tous en calcaire urgonien, des éléments de bassins de divers types, proviennent de plusieurs points de l'édifice, rarement en position significative, et parfois en remploi. Ils pouvaient aussi bien appartenir aux installations thermales, qu'orner les cours ou les jardins²⁵. La plupart ont été trouvés dans ou au voisinage du pavillon B ou dans ou au voisinage de l'aile thermique LM, mais le plus souvent dans des contextes stratigraphiquement perturbés et peu significatifs quant à leur emplacement original. Seule exception, le bassin n°s 16/44/52, en remploi dans les latrines L118 de l'aile thermique LM.

Typologiquement, on peut distinguer les éléments de *labrum* (base n° 35, pied perforé n° 45, chapiteau n° 50, cuves n°s 15, 40, 48, 54) ou de baignoire (n°s 16/44/52).

Pour les *labra* et leurs supports, on consultera principalement A. AMBROGI, *Labra di età romana in marmi bianchi e colorati* (Studia archaeologica 136), Roma, 2005. La cuve n° 15 correspond sans doute à son type II, p. 75-76, fig. 79 pour le profil;

²⁵ C'est bien ce que dit aussi A. Bouet, étudiant bassins et *labra* dans son ouvrage (BOUET 2003, I, p. 125-128), à propos d'une vasque de 0,80 m de diamètre, provenant du Palais du Miroir à Saint-Romain-en-Gal (p. 127): «Rien ne permet de dire si celle-ci se trouvait dans le bâtiment ou dans des espaces découverts, car rien ne distingue une vasque servant aux ablutions d'une vasque décorative».

voir aussi la cuve L 157, photo p. 567. La typologie des supports est étudiée dans le même volume; pour le fragment catalogue n° 35, à base octogonale, on verra le type IIIa, p. 101, et les exemples S 8 à S 13, donnés aux photos p. 585-587, tous plus complexes que l'exemple d'Avenches.

Pour le bloc n° 45, de sommet de fût, on verra les exemples S 209, p. 617 et S 222, p. 620; ils attestent eux aussi une adduction par tube externe le long du fût, puis introduction de ce tube dans l'axe du sommet du support, pour déboucher au centre du *labrum*.

Pour le bloc n° 50, il est plus difficile de décider s'il s'agit d'un chapiteau ou d'un pied de support. La comparaison avec le support S 83, p. 598, qui relève du type VI, p. 103, n'est pas concluante; il pourrait en réalité bel et bien s'agir d'un chapiteau de support de *labrum*, la cavité axiale, prévue à l'origine pour l'adduction (et aussi l'évacuation ?) des eaux, ayant été plus tard complétée latéralement d'une ouverture permettant le passage d'un tube d'amenée externe et apparent, résultant d'une réparation ou d'un remploi.

Pour le bassin de type baignoire n°s 16/44/52, son originalité tient au fait qu'il reposait directement sur le sol semble-t-il, et qu'il ne présentait pas d'anneaux ou de pilastres en relief sur ses longs côtés²⁶. Pour l'aspect de la cuve elle-même, l'exemple le plus proche, mais sur pieds, se trouve à Pompéi²⁷.

Si l'on peut donc, sur la base des quelques fragments conservés, supposer un riche mobilier de calcaire urgonien dans les jardins ou les salons du palais, il est bien difficile d'en restituer les formes exactes, les fonctions et les emplacements, faute de données de fouille sûres et significatives et d'éléments de comparaison pertinents repérés sur d'autres sites, qui soient bien étudiés et convenablement publiés.

Conclusion

La collection lapidaire de *Derrière la Tour* ne représente qu'une part infime de l'architecture des divers états de l'édifice. Les indications de provenance, souvent imprécises pour les découvertes anciennes, certaines perdues aujourd'hui, ne permettent qu'exceptionnellement de mettre des blocs en relation précise et argumentée avec les fondations d'une partie bien déterminée de l'édifice. Le plan d'ensemble restitué en est d'ailleurs encore fort hypothétique, les fouilles étant restées largement incomplètes. Les tentatives d'attribution et de restitution des divers ordres demeurent en conséquence fragiles; les colonnades de certains portiques paraîtront plutôt basses pour un complexe qui affiche, dans son plan et son décor, un luxe notable. On ne peut exclure que les colonnes aient été érigées sur mur bahut ou piédestal, comme nous l'avons admis à partir d'indices que nous croyons clairs pour la colonnade sur cryptoportique de la façade nord de la résidence primitive. Mais les indices manquent ailleurs pour l'affirmer. De même, l'absence de tout fragment d'entablement dans la collection conservée nous a poussé à admettre systématiquement des épistyles de bois portant la charpente ou un éventuel étage en matériaux légers. On semble donc bien loin d'une architecture d'apparat, ce que confirment le mode de construction et l'aspect, assez rustiques, du portique de la cour orientale. Seul l'ordre auquel appartenait le fût de colonne à console n° 1, perdu, autorise la restitution d'une hauteur libre sous architrave dépassant celle qui est fonctionnellement nécessaire (7 à 8 p.), pour atteindre 15 p. (4,46 m), valeur qui reste modeste au regard de l'architecture des monuments publics.

Les arguments qu'on devrait pouvoir tirer du lapidaire manquent donc pour étayer une restitution du palais qui soit à la hauteur des ambitions de son plan, assez grandiose dans son dernier état, de son décor de placage de diverses pierres, de peintures, de mosaïques, ou encore de son mobilier d'agrément en calcaire urgonien, présent tant à l'intérieur des locaux les plus importants que dans les cours et les jardins.

Ne coïncidant guère avec les propositions émises dans ces quelques pages, les tentatives de restitution graphiques établies sur la base des esquisses de P. André (vol. 1, p. 264-279), fort suggestives au demeurant, ne peuvent en conséquence être que rarement étayées archéologiquement par l'étude du lapidaire.

26 C'est du moins ce que l'on conclut à la lecture d'A. AMBROGI, *Vasche di età romana in marmi bianchi e colorati* (Studia archaeologica 79), Roma, 1995, type AI, avec l'exemple de la Fontaine de Jules III, à l'angle de la via Flaminia et de la via Villa Giulia, AI 9, p. 210; cette cuve est beaucoup plus monumentale, mesurant 3,11 m de longueur pour 1,49 m de largeur et 0,84 m de hauteur.

27 W. M. F. JASHEMSKI, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas Destroyed by Vesuvius*, I, New York, 1973, p. 169, fig. 260, de la maison des *Vettii*, jardin du péristyle, portique ouest.

Catalogue

Abréviations

cons.	conservé (-e, -s)	min.	minimum
diam.	diamètre	p	pouce(s)
haut.	hauteur	p.	pied(s)
long.	longueur	prof.	profondeur
larg.	largeur	restit.	restitué (-e, -s)
max.	maximum		

1 Fût de colonne lisse, à console

Calcaire urgonien blanc de La Lance très probablement. Semble brisé à la base et au sommet selon Ms SCHMIDT 1749-51, p. 80. Selon Ritter, qui le restitue sans doute graphiquement et donne des cotes en p. du Roi de 0,324 m (Ms RITTER 1786, fol 36 et RITTER 1788, p. 35-36), il serait complet, avec congé et listel de base, congé, listel et astragale de couronnement. La console, «*de même plan circulaire*» selon Ritter 1788, aurait porté un buste, ce qui semble cependant exclu du fait de sa faible saillie.

Haut. restit. par E. Ritter 11 P[ieds] 5 p[ouces] du Roi, soit 3,70 m ou 12½ p. romains; diam. max., sans doute mesuré par E. Ritter, 18 p. du Roi, soit 0,486 m ou 1½ p. romain. Haut. de la console sans doute mesurée par Ritter 10 p. du Roi, soit 0,27 m ou 11/12 p. romain; saillie de la console sur le fût, sans doute mesurée par Ritter 3½ p. du Roi, soit 0,095 m ou env. ½ p. romain. Tant sur le relevé assez maladroit de Schmidt, que sur le dessin soigneusement restitué de Ritter, la console présente un profil superposant un listel, une doucine, sommée d'un réglot chez Ritter uniquement, et un bandeau droit. La position du lit d'attente de cette console peut être estimée à env. 2,09 m, soit 7 p. au-dessus du lit de pose du fût.

Trouvé «*à l'entrée du Pavé C, avec trois autres colo[n]nes de même proportion dorique et qui pouvoient former le Portique du Triclinium*» selon Ritter ou plutôt, selon Schmidt interprété par J. Morel, «*Sur la mosaïque, au voisinage du bassin, en compagnie de deux fragments de statue*» (cf. vol. 1, p. 21-24 et fig. 13 et *infra*, p. 154 et Abb. 151 (Bossert)).

Perdu et sans doute jamais entré dans les collections du Musée.

2 Base attique de colonne avec amorce de fût cannelé, sans plinthe

Calcaire jaune hauterivien. Toutes faces conservées à en croire la p. 32 et la pl. VIII/4 au 1/11 de BURSIA 1867.

Haut. estimée 0,58 m; diam. max. estimé 0,77 m; diam. de l'amorce du fût 0,485 m au lit d'attente. Le profil mouluré superpose un tore inférieur, une scotie en trait de scie, un tore supérieur, une doucine renversée, l'apophyge et le départ du fût.

Trouvée «*Derrière la Tour*». Inv. X/s.n., perdu?

3 Tambour sommital? de colonne cannelée

Calcaire jaune hauterivien? Toutes faces apparemment conservées, si l'on en croit la pl. VIII/8 au 1/11 de BURSIA 1867. Le lit d'attente semble muni d'un trou de louve ou de goujon carré. Trois au moins des 20 cannelures semblent s'arrêter avant le sommet du tambour pour laisser place à un logement carré destiné peut-être à recevoir une poutre horizontale.

Haut. estimée 0,73 m; diam. estimé 0,41 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*». Inv. X/s.n., perdu.

4 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire?

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces apparemment conservées, selon la p. 32 et la pl. VIII/9 au 1:6 de BURSIA 1867. Le profil superpose un bandeau, une doucine, un listel et l'abaque. Haut. estimée 0,15 m; long. estimée 0,30 m à l'abaque, 0,18 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*». Inv. X/s.n., perdu.

5 Piètement de table

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées, les faces latérales concaves, l'une retaillée d'un encastrement vertical large de 0,275/0,285 m pour une prof. max. de 0,135 m, destiné à recevoir la dalle formant entretoise entre les deux pieds de la

table. Surfaces finement piquetées, les faces verticales polies, le lit de pose dressé au pic, le lit d'attente à la gradine.

Haut. 0,725/0,740 m; long. 0,435/0,445 m à la base, 0,365 m au sommet; larg. 0,565/0,575 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? cf. BURSIA 1867, p. 40 et pl. XII/13. Inv. X/2453.

6 Base attique de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées. Lit de pose et lit d'attente grossièrement piquetés, moulure plus finement dressée.

Haut. 0,275/0,280 m; long. 0,708 m à la plinthe, 0,51 m env. au lit d'attente; larg. 0,646 m à la plinthe, 0,48 m env. au lit d'attente.

Trouvée «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2486.

7 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées. Cuvette au lit de pose.

Haut. 0,280/0,293 m; long. 0,63 m à l'abaque, 0,38 m au lit de pose; largeur 0,587/0,605 m à l'abaque, 0,315 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2487.

8 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées.

Haut. 0,280/0,292 m; long. 0,68 m à l'abaque, 0,445/0,450 m au lit de pose; larg. 0,611/0,625 m à l'abaque, 0,35/0,362 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2488.

9 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées.

Haut. 0,290/0,330 m; long. 0,735/0,740 m à l'abaque, 0,445/0,450 m au lit de pose; larg. 0,635/0,645 m à l'abaque, 0,355/0,356 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2489.

10 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées, sauf le lit de pose et un angle de l'abaque, perdus.

Haut. cons. 0,19 m; long. 0,76 m à l'abaque, 0,445 m à la naissance du collet; larg. 0,685/0,730 m à l'abaque, 0,385/0,395 m à la naissance du collet.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2490.

11 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées, un angle perdu.

Haut. 0,266/0,283 m; long. 0,740/0,745 m à l'abaque, 0,450 m au lit de pose; larg. 0,665 m à l'abaque; 0,360/0,365 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2495.

12 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées, un angle de l'abaque perdu.

Haut. 0,270/0,278 m; long. 0,690/0,705 m à l'abaque, 0,425/0,430 m au lit de pose; larg. 0,640/0,665 m à l'abaque, 0,380/0,385 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2496.

13 Chapiteau toscan de colonne

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées sauf un côté de l'abaque. Trou de compas au lit de pose, piqueté; profil et lit d'attente polis.

Haut. 0,175 m; côté de l'abaque 0,37 m; diam. au collet 0,204 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*». Inv. SA/900.

14 Rosace de chapiteau corinthien

Calcaire jaune hauterivien. Face avant et lit d'attente conservés. Trous de trépan.

Haut. cons. 0,16 m, rest. 0,18 m; long. cons. 0,175 m, restit. 0,20 m; prof. cons. 0,12 m.

Trouvée «*Derrière la Tour, champ Fornerod*»; nouveau groupe de bâtiments Est ? fouille 1862; cf. BURSIA 1867, p. 30, pl. V/6 (dessin au 1:5). Inv. SA/1076. Cf. fig. 1.

15 Labrum

Vasque circulaire en calcaire urgonien blanc de La Lance. Intacte. Cuve et panse taillées à la gradine puis polies au tour, avec traces de concrétions calcaires. Lit de pose dressé à la pointe. Déversoir grossièrement (et tardivement ?) taillé à la pointe, large de 0,056 m et profond de 0,056 m. De part et d'autre, inégalement réparties, deux paires de trous de scellements trapézoïdaux mesurant 0,7 x 0,7 cm en plan, pour 1,5 cm de prof., distants de 7,5 et 7,8 cm, sans doute pour sceller deux paires de tiges métalliques qui assujettissaient peut-être une chèvre dressée dans la cuve, à moins qu'il s'agisse de deux appuis horizontaux entrecroisés et reposant à leur autre extrémité sur les bords de la cuve.

Haut. 0,175 m, diam. extérieur au lit d'attente 0,895 m, au lit de pose 0,415 m; diamètre intérieur au lit d'attente 0,812 m; prof. 0,098 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; aile thermale LM; entre L118 et L117; état 4A ou suivants; emploi ? Inv. 1911/4996.

16 Bassin rectangulaire de type baignoire/pyélos

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces au moins partiellement conservées, trois côtés abattus à 0,45/0,48 m de hauteur, pour un remplissage qui a provoqué également le percement d'un trou d'évacuation de 0,12 m de diam. au centre du fond et une «encoche» de 0,145 m de larg. et 0,15 m de haut au sommet et au centre de la face longue conservée, sans doute ménagée pour laisser passer un conduit d'alimentation. Faces externes galbées, finement dressées et polies, avec concrétions calcaires, essentiellement sur l'un des longs côtés restitué légèrement plus bas que l'autre pour faire office de déversoir; intérieur du bassin dressé à la laie dentelée avec concrétions

Haut. 0,738 m; long. hors-tout cons. 1,15 m, restit. env. 1,45 m; larg. hors-tout cons. 0,71 m, restit. env. 0,89 m. Prof. originale du bassin 0,485 m; dimensions au fond: 0,92 x 0,36 m. Dimensions au lit de pose défini par un *scamillus* haut de 0,014 m: 0,747 x 0,449 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; aile thermale LM; latrines L118; état 4A ou suivants; emploi. Inv. 1911/05026; colle avec les pièces n° 44 = inv. 89/7605-1 et n° 52 = inv. 89/10237-1.

17 Chapiteau toscan de colonne

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces au moins partiellement conservées, sauf un côté de l'abaque. Cuvette hémisphérique au centre du lit d'attente, trou de compas au centre du lit de pose. Les surfaces sont finement piquetées, les arêtes ciselées.

Haut. 0,223/0,227 m; côté de l'abaque 0,396 m; diam. du collet 0,262 m

Trouvé «*dans la propriété Doleyres*»; aile thermale LM? Inv. 1939/8754-10.

18 Chapiteau toscan de colonne

Calcaire jaune hauterivien? Sont conservés le lit d'attente, un côté de l'abaque avec le profil complet du chapiteau combinant *ovolo*, *doucine*, *listel* et *cavet*; base du profil et lit de pose manquent.

Haut. cons. 0,21 m dont 0,08 m pour l'abaque; long. cons. 0,51 m; larg. cons. 0,51 m; diam. max. restit. 0,65 m, à la base du *cavet* 0,45 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; secteur portique L103 et frange nord de la cour trapézoïdale O (cf. fig. 5: n° 18); état 4B? Inv. 71/s.n., perdu? cf. relevés MRA 1971/022 et 022a.

19 Tambour de colonne lisse adossée?

Calcaire jaune hauterivien. Entièrement conservé, avec un trou de goujon carré de 0,05 x 0,05 x 0,025 ou 0,06 m aux lits de

pose et d'attente. Le périmètre du fût est abattu d'origine ou retailé pour l'adosser, réduisant son diamètre à 0,325 m et dégageant un bandeau plat large de 0,30 m environ.

Haut. 0,59 m; diam. 0,40 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; secteur portique L103 et frange nord de la cour trapézoïdale O (cf. fig. 5: n° 19); état 4B? Inv. 71/s.n., perdu? cf. relevé MRA 1971/021.

20 Fût de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées.

Haut. 2,26 m; long. 0,45/0,48 m; larg. 0,37/0,38 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; secteur portique L103 et frange nord de la cour trapézoïdale O; état 4A? Inv. 71/s.n. cf. relevé 1971/020. *Non illustré*.

21 Fût de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées.

Haut. 2,04 m; long. 0,48 m; larg. 0,395 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; secteur portique L103 et frange nord de la cour trapézoïdale O; état 4B? Inv. 71/ s.n. cf. relevé 1971/020. *Non illustré*.

22 Fût de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Brisé en deux fragments, longs de 0,995 et 1,04 m. Toutes faces conservées, l'une des deux plus grandes épaufree.

Haut. 2,04 m; long. 0,45 m; larg. 0,35/0,36 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; provient du portique sud de l'aile K; attribué à l'état 4. Inv. 71/s.n. cf. relevé 1971/020. *Non illustré*.

23 Fragment de fût de colonne cannelée

Calcaire jaune hauterivien. Une cannelure et un listel conservés.

Haut. cons. 0,09 m; larg. cons. 0,09 m; larg. cannelure env. 0,054 m, larg. listel supérieure à 0,021 m.

Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/935. *Non illustré*.

24 Fragment de fût de colonne cannelée

Calcaire jaune hauterivien. Deux cannelures et un listel conservés.

Haut. cons. 0,15 m; larg. cons. 0,085 m; larg. listel 0,022 m; larg. cannelure env. 0,054 m.

Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/936. *Non illustré*.

25 Fragment de fût de colonne cannelée

Calcaire jaune hauterivien. Deux cannelures et un listel conservés.

Haut. cons. 0,13 m; larg. cons. 0,095 m; larg. listel 0,023 m; larg. cannelure env. 0,054 m.

Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/937. *Non illustré*.

26 Fragment de fût de colonne cannelée

Calcaire jaune hauterivien. Une cannelure et un listel conservés.

Haut. cons. 0,075 m; larg. cons. 0,09 m; larg. listel 0,021 m; larg. cannelure env. 0,054 m.

Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/938. *Non illustré*.

27 Fragment de sommet de fût de colonne lisse

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Lit d'attente, tore, baguette et congé de couronnement du fût.

Haut. cons. 0,095 m; diam. hors-tout restit. 0,29 m; diam. min. du fût au sommet 0,266 m.

Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/939; colle avec n° 43? *Non illustré*.

28 Fragment de chapiteau toscan de colonne

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Profil partiellement conservé: base de l'abaque, *doucine*, départ du *cavet*. Les surfaces sont finement piquetées, les arêtes ciselées.

Haut. cons. 0,06 m; diam. max. restit. env. 0,27 m.

Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/940. *Non illustré*.

29 Fragment de fût de colonne cannelée

Calcaire jaune hauterivien. Deux cannelures et un listel conservés.

Haut. cons. 0,085 m; larg. du listel 0,024 m; larg. de la cannelure 0,042 m; prof. de la cannelure env. 0,03 m.

Trouvé «à Autophon»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/941. *Non illustré.*

30 Base attique de colonne

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées; un angle de la plinthe et le profil attenant sont perdus. Lit de pose et lit d'attente dressés à la gradine, moulure plus finement dressée; ciselures d'arêtes. Axe médian incisé au lit de pose, trou de compas au lit d'attente.

Haut. 0,180/0,187 m; long. 0,42 m à la plinthe; larg. 0,42 m à la plinthe; diam. au lit d'attente 0,31 m.

Trouvée «Derrière la Tour»; corps C; L25, près du pavillon B; état 4A altéré. Inv. 88/7285-1.

31 Trois fragments jointifs? de fût de colonne lisse

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Périmètre du fût conservé pour 1/6, surface polie.

Haut. cons. du plus grand fragment 0,16 m; long. cons. 0,12 m, largeur cons. 0,09 m; diam. restit. 0,24 m.

Trouvés «Derrière la Tour»; corps C; L25, près du pavillon B; état 4A. Inv. 88/7325-2. *Non illustré.*

32 Base attique de colonne

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Lit de pose, lit d'attente, tore supérieur, scotie et départ du tore inférieur sont conservés; la plinthe a été abattue et un secteur du profil est perdu. Lit de pose grossièrement piqueté, lit d'attente dressés à la gradine, moulure plus finement piquetée, aux arêtes ciselées. Trou de compas au lit d'attente.

Haut. 0,178 m; long. cons. 0,38 m; larg. cons. 0,28 m; diam. du tore supérieur 0,338 m; diam. du lit d'attente environ 0,31 m; côté restit. de l'abaque 0,39 m.

Trouvée «Derrière la Tour»; corps C; L25, près du pavillon B; état 4A altéré. Inv. 89/7510-1.

33 Élément de placage?

Calcaire jaune hauterivien. Plaque moulurée sur un long côté, en imitation d'un fût de colonne rudenté, avec deux rudentures et deux listels?; face arrière et joint droit forment un angle obtus, joint droit et lit d'attente également, lit d'attente et face arrière un angle obtus.

Haut. 0,13 m; long. 0,154 m; larg. 0,057 m; larg. cannelure 0,065 m; larg. listel 0,022 m; diam. restit. env. 0,595 m.

Trouvé «Derrière la Tour»; corps C; L25, près du pavillon B; état 4A altéré. Inv. 89/7525-3.

34 Claveau d'archivolte à profil en boudin? ou de chaperon de margelle?

Calcaire jaunâtre alvéolaire. Deux faces de joint divergentes encore garnies de mortier au tuileau, à découpe arquée sur l'un des longs côtés. La face en segment de cylindre ainsi générée peut être la face supérieure d'un chaperon d'un bassin circulaire ou la face avant d'un cordon d'archivolte saillant; elle est dressée à la gradine et marquée d'une rainure transversale le long de sa ligne de saillie max., large de 1,8 à 2,4 cm et profonde de 0,6 à 0,9 cm. Face arrière, joint droit et lit de pose sciés, joint gauche dressé au ciseau. Cf. bloc n° 47?

Haut. 0,074/0,116 m; long. 0,38 m; larg. 0,17 m; diam. restit. de la face bombée 0,42 m.

Trouvé «Derrière la Tour»; corps C; dans l'hémicycle L53; état 4A altéré. Inv. 89/7527-1.

35 Élément de base octogonale? d'un pied de vasque circulaire, mouluré et évidé

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées. Profil mouluré poli, faces de joint, lit de pose et d'attente finement piquetés, parfois démaigris au centre.

Haut. 0,114 m; long. 0,198 m; larg. 0,15 m. Diam. restit. du tore de base 0,594 m, de la cavité centrale 0,42 m.

Trouvé «Derrière la Tour»; corps C; dans l'hémicycle L53; état 4A altéré. Inv. 89/7527-2.

36 Fleuron d'abaque de chapiteau corinthien

Calcaire jaune hauterivien. Lit d'attente, face avant, côtés gauche et droit conservés; pétale supérieur central perdu, deux pétales inférieurs ébréchés. Trous de trépan; axe marqué d'une incision au lit d'attente.

Haut. 0,045 m; long. 0,078 m; larg. 0,05 m.

Trouvé «Derrière la Tour»; corps C; L25, près du pavillon B; état 3 (occupation/démolition). Inv. 89/7532-1. *Non illustré.*

37 Base attique de colonne

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées; les angles de l'abaque sont perdus. Lit de pose grossièrement piqueté, lit d'attente dressé à la gradine et piqueté, moulure finement piquetée. Trou de compas au lit d'attente.

Haut. 0,17 m; long. 0,384 m; larg. 0,384 m; diam. du lit d'attente environ 0,31 m.

Trouvée «Derrière la Tour»; annexe I; L50; état 4A. Inv. 89/7537-2.

38 Fragment de fût de colonne rudentée

Calcaire jaune hauterivien. Trois cannelures rudentées et deux listels conservés. Traces de feu.

Haut. cons. 0,13 m; long. cons. 0,14 m; larg. cons. 0,12 m; larg. du listel 0,024 m; larg. de la cannelure rudentée 0,036 m; diam. restit. 0,395 m.

Trouvé «à Autophon»; pavillon B; L57; état 4A altéré. Inv. 89/7538-4. *Non illustré.*

39 Fragment de fût de colonne rudentée

Calcaire jaune hauterivien. Une cannelure rudentée et deux listels conservés.

Haut. cons. 0,065 m; long. cons. 0,09 m; larg. cons. 0,065 m; larg. du listel 0,022 m; larg. de la cannelure rudentée 0,040 m; diam. restit. 0,395 m.

Trouvé «à Autophon»; pavillon B; L57; état 4A altéré. Inv. 89/7538-5. *Non illustré.*

40 Fragment de labrum

Fragment d'une vasque circulaire en calcaire urgonien blanc de La Lance. Sont conservés une petite surface du bord du lit de pose circulaire, piqueté, et le départ de la panse, polie et couverte de concrétions. Traces de mortier à la cassure de la face interne, perdue.

Haut. cons. 0,14 m; long. cons. 0,16 m; larg. cons. 0,16 m; diam. restit. au lit de pose 0,89 m?

Trouvé «Derrière la Tour»; pavillon B; L57; état 4A altéré. Inv. 89/7540-2. *Non illustré.*

41 Fragment de fût de colonne lisse

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Pied et tête perdus. Façonné à la gradine, puis poli. Concrétions en surface.

Haut. cons. 0,90 m; diam. max. 0,261 m.

Trouvé «Derrière la Tour»; annexe I; L61 et cage d'escalier St 56; état 4A altéré. Inv. 89/7548-1. *Non illustré.*

42 Chapiteau toscan de colonne

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces au moins partiellement conservées, sauf trois côtés de l'abaque. Trou de compas au centre du lit de pose, dressé à la gradine; lit d'attente grossièrement piqueté; profil soigneusement poli.

Haut. 0,197 m; long. cons. 0,37 m; larg. cons. 0,31 m; côté restit. de l'abaque 0,384 m; diam. du collet 0,221 m.

Trouvé «Derrière la Tour»; annexe I; L61 et cage d'escalier St 56; état 4A altéré. Inv. 89/7548-2.

43 Fragment de sommet de fût de colonne lisse

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Le fût, poli, est conservé pour un quart de sa section, avec son congé, son listel et son tore de couronnement. Trou de compas au lit d'attente, piqueté.

Haut. cons. 0,485 m; diam. du tore de couronnement 0,25 m; diam. max. du fût 0,25 m; diam. min. du fût 0,21 m.

Trouvé «Derrière la Tour»; annexe I; L61 et cage d'escalier St 56; état 4A altéré. Inv. 89/7548-3.

- 44 Fragment de bassin rectangulaire de type baignoire/pyélos?**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Court tronçon de la lèvre et du sommet du bord du bassin. Intérieur et lèvre finement piquetés, extérieur dressé à la gradine fine et couvert de concrétions.
Haut. cons. 0,21 m; long. cons. 0,31 m; larg. cons. 0,18 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; cour-jardin nord T; au nord de l'annexe I; état 4A altéré. Inv. 89/7605-1. Cf. n° 16 = inv. 1911/5026.
- 45 Fragment de sommet de fût de colonnette lisse**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Le fût est conservé pour un tiers de sa section, avec son congé et son bandeau de couronnement. Une perforation cylindrique oblique de 0,06 m de diamètre débouche au centre du lit d'attente, finement piqueté. C'est la forte conicité du fût qui permet d'attribuer ce fragment au sommet et non à la base du fût.
Haut. cons. 0,175 m; diam. restit. du bandeau 0,205 m; diam. min. du fût 0,175 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; cour-jardin nord T; au nord du corps K; état 2 (occupation/démolition). Inv. 89/7606-1.
- 46 Fragment de fût de colonne lisse**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Le fût, brisé à ses deux extrémités, est finement piqueté et conservé pour la moitié de sa section.
Haut. cons. 0,12 m, long. cons. 0,19 m, larg. cons. 0,11 m; diam. restit. 0,21 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; cour-jardin nord T; au nord du corps K; état 4A altéré. Inv. 89/8001-11. *Non illustré.*
- 47 Fragment de claveau d'archivolte à profil en boudin? ou de chaperon de margelle?**
Calcaire jaunâtre alvéolaire. Deux faces de joint divergentes, à découpe arquée sur l'un des longs côtés. La face en segment de cylindre ainsi générée, conservée pour moitié, peut être la face supérieure d'un chaperon d'un bassin circulaire ou la face avant d'un cordon d'archivolte saillant. Face arrière partiellement conservée, lit de pose et lit d'attente perdus.
Haut. cons. 0,08/0,09 m; long. cons. 0,22 m; larg. 0,17 m; diam. restit. de la face bombée 0,42 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; cour-jardin nord T; au nord du corps K; état 4A altéré. Inv. 89/8007-5. Cf. n° 34 = inv. 89/7527-1. *Non illustré.*
- 48 Fragment de labrum**
Fragment d'une vasque circulaire en calcaire urgonien blanc de La Lance. Sont conservés la lèvre horizontale à bord externe et le départ de la panse, polis et couverts de concrétions.
Haut. cons. 0,05 m; long. cons. 0,13 m; larg. cons. 0,077 m; diam. restit. 0,89 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; pavillon B; secteur de l'abside L57; état 4A altéré. Inv. 89/8008-9.
- 49 Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Deux cannelures rudentées et deux listels conservés.
Haut. cons. 0,15 m; long. cons. 0,155 m; larg. cons. 0,11 m; larg. du listel 0,019/0,021 m; larg. de la cannelure rudentée 0,041 m; diam restit. 0,395 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; pavillon B; secteur de l'abside L57; état 4A altéré. Inv. 89/8008-10. *Non illustré.*
- 50 Chapiteau à abaque rectangulaire de pied de vasque**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces au moins partiellement conservées, sauf le lit de pose et la face arrière, le lit d'attente étant intact pour environ la moitié de sa surface. Cavité cylindrique de 0,075 m de diamètre, perforant verticalement la pièce du lit d'attente à la face inférieure, avec retaille latérale pour tube d'adduction?, le tout présentant des concrétions calcaires sur sa paroi.
Haut. cons. 0,17 m; long. 0,19 m; larg. cons. 0,14 m, restit. 0,24 m si le trou est centré.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; aile thermale LM; L121; état 5 altéré. Inv. 89/8012-34. Cf. inv. X/2091 pour un élément comparable.
- 51 Fragment de sculpture?**
Calcaire jaune hauterivien, brûlé. Élément de draperie?
H. cons. 0,15 m; long. cons. 0,23 m; larg. cons. 0,075 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; aile thermale LM; L121; état 5 altéré. Inv. 89/8012-36. *Non illustré.*
- 52 Fragment de bassin rectangulaire**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Lèvre et départ de la cuve conservés. Poli et recouvert de concrétions à l'intérieur et à l'extérieur.
Trouvé «*Derrière la Tour*», «dans la propriété Zeller»; cour D; L34; état 4A ou 3 (constr./réfection)? Inv. 89/10237-1. Cf. n° 16.
- 53 Chapiteau toscan de colonne**
Calcaire banc jaunâtre. Sont conservés le lit de pose et le bas du profil, avec congé, listel et tore de couronnement du fût, collet et amorce du cavet? Trou de goujon carré au centre du lit de pose. Le lit supérieur résulte à l'évidence d'une retaille et présente une dépression axiale, de part et d'autre d'une ligne-repère. Surfaces érodées.
Haut. cons. 0,195 m; diam. max. restit. au niveau du tore 0,345 m; diam. du fût sous le congé 0,335 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; aile thermale LM; cour L125a; état 5 altéré. Inv. 90/8098-1.
- 54 Fragment de labrum**
Fragment d'une vasque circulaire en calcaire urgonien blanc de La Lance. Lit de pose, départ de la panse et fond à renflement intérieur central seuls partiellement conservés. Fond grossièrement piqueté.
Haut. cons. 0,21 m; diam. restit. au lit de pose 0,24-0,29 m, hors-tout à la lèvre 0,89 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; espace de transition V; cour 129; état 4A altéré. Inv. 90/8105-25. *Non illustré.*
- 55 Dalle chaperon?**
Grès coquillier. Toutes faces conservées. Face avant incurvée (rayon env. 1,8 m) et finement dressée; face arrière rectiligne brute de carrière; deux faces de joint latérales, avec bandeau d'anathyrose avant et supérieur, formant un angle de 55° env. entre elles, mais perpendiculaires à la face arrière sur 0,25 m environ. Cinq trous (de coins de carrier?) alignés en oblique à 45° de la face arrière près du joint gauche; profonds de 0,08 m env., ils cotent alternativement 0,03 x 0,045 m et 0,03 x 0,025 m.
Haut. 0,30/0,35 m; long. 1,15/1,65 m; larg. 0,58/0,70 m.
Trouvée «*Derrière la Tour*»; cour D/E, niche St 20; état 4A (construction). Inv. 95/9838-1.
- 56 Chapiteau toscan de colonne**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces au moins partiellement conservées, sauf trois côtés de l'abaque. Trou de compas au centre du lit de pose, dressé à la gradine; petite dépression décentrée au lit d'attente; profil soigneusement poli, arêtes ciselées.
Haut. 0,198 m; long. cons. 0,33 m; larg. cons. 0,28 m; côté restit. de l'abaque 0,41 m; diam. min. du collet 0,21 m; diam. au lit de pose 0,22 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; portique Est L32; état 3 (occupation/démolition). Inv. 95/9841-1.
- 57 Dalle de caniveau**
Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées, mais cassée en trois fragments. Faces de joint avec bandeau d'anathyrose; saillie à la base de la face avant.
Haut. 0,38/0,39 m; long. 1,225/1,24 m; larg. 1,19/1,25 m à l'arête supérieure; diam. de la cunette env. 0,295 m, à 0,295 m de la face avant.
Trouvée «*Derrière la Tour*»; portique Est, L32; état 4B (occupation/réfection). Inv. 95/9902-1. *Non illustré.*
- 58 Parpaing de pilier ou carreau d'orthostate**
Calcaire jaune hauterivien. Toutes faces conservées, sauf deux grandes faces jointives. Reconstitué à partir de plusieurs fragments.

- Haut. 0,455 m; long. cons. 0,28 m; larg. cons. 0,20 m.
Trouvé «Derrière la Tour»; *triclinium* F; vide sanitaire L36; état 5 altéré. Inv. 95/9914-5. *Non illustré.*
- 59 Fragment de labrum**
Fragment d'une vasque circulaire en calcaire urgonien blanc de La Lance. Lèvre, panse, lit de pose circulaires conservent l'ensemble du profil sur un petit secteur. Surfaces polies avec concrétions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
Haut. 0,22 m; diam. restit. au lit de pose 0,74 m, hors-tout à la lèvre 0,97 m.
Trouvé «Derrière la Tour»; corps J; L80; état 4B. Inv. 95/9920-1.
- 60 Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Le lit d'attente et un quart du périmètre du fût sont conservés, avec cinq cannelures rudentées et quatre listels.
Haut. cons. 0,335 m; long. cons. 0,20 m; larg. cons. 0,14 m; larg. du listel 0,018 m; larg. de la cannelure rudentée 0,035 m; diam. restit. 0,337 m?
Trouvé «Derrière la Tour»; bâtiment central S dans la cour O; L89; état 4A altéré. Inv. 95/9922-5.
- 61 Fragment de feuille d'acanthé de chapiteau corinthien (de pilastre?)**
Calcaire jaune hauterivien. Face avant avec deux acanthes divergentes seule conservée.
Haut. cons. 0,13 m; long. cons. 0,13 m.
Trouvé «Derrière la Tour»; bâtiment central S dans la cour O; L89; état 4A altéré. Inv. 95/9928-1.
- 62 Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Trois cannelures rudentées et trois listels sont conservés.
Haut. cons. 0,115 m; long. cons. 0,225 m; larg. cons. 0,082 m; larg. du listel 0,022/0,025 m; larg. de la cannelure rudentée 0,046/0,047 m; diam. restit. 0,458 m?
Trouvé «Derrière la Tour»; bâtiment central S dans la cour O; L89; état 4A. Inv. 95/9928-2. *Non illustré.*
- 63 Fragment d'angle de chapiteau corinthien, de pilastre ou de colonne engagée**
Calcaire jaune hauterivien. Lit de pose, face avant avec abaque épaufrée, lèvre du *calathos*, *summa* et *media foliae*, base de la corne feuillue des volutes, lit d'attente et face en retour à droite au moins partiellement conservés. Trou de louve brisé, profond de 0,12 m, à l'arrière du lit d'attente, grossièrement bûché, peut-être lors d'un remploi.
Haut. 0,27 m; long. cons. 0,14 m; larg. cons. 0,18 m.
Trouvé «Derrière la Tour»; bâtiment central S dans la cour O; L89; état 4A. Inv. 95/9928-3.
- 64 Fragment de fût de colonne lisse**
Calcaire blanc jaunâtre fusé. Le fût, conservé sur un quart de son périmètre, a conservé son lit d'attente.
Haut. cons. 0,42 m; long. cons. 0,35 m; diam. restit. du fût env. 0,255 m.
Trouvé «Derrière la Tour»; foyer St 72 contre le bâtiment R dans la cour O; état 4B. Inv. 95/9932-1. *Non illustré.*
- 65 Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien, brûlé. Le fût, conservé pour un quart de son périmètre, présente trois cannelures rudentées et trois listels.
Haut. cons. 0,28 m; long. cons. 0,16 m; larg. cons. 0,16 m; larg. du listel 0,019 m; larg. de la cannelure rudentée 0,032 m; diam. restit. 0,325 m?
Trouvé «Derrière la Tour»; foyer St 72 contre le bâtiment R dans la cour O; état 4B. Inv. 95/9932-2. *Non illustré.*
- 66 Fragment de pied de fût de colonne lisse**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Lit de pose, bandeau de base et apophyse, amorce du corps du fût sont conservés. Fût poli, lit de pose piqueté, arêtes ciselées.
Haut. cons. 0,04 m; long. cons. 0,09 m; larg. cons. 0,024 m; diam. max. restit. du fût 0,29 m.
- Trouvé «Derrière la Tour»; bâtiment d'angle méridional R; L82; état 3 (désaffecté?). Inv. 96/9959-3. *Non illustré.*
- 67 Fragment infime de chapiteau corinthien ou de corniche modillonnaire?**
Calcaire jaune alvéolaire. Seul une foliole de bouton central? est conservée.
Trouvé «Derrière la Tour»; portique du corps principal; L12; état 4A. Inv. 96/10207-4. *Non illustré.*
- 68 Chapiteau toscan de colonne**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées sauf le lit de pose; la base du profil manque aussi. Dressé à la gradine et piqueté finement, avec ciselures d'arêtes.
Haut. cons. 0,17 m; long. 0,34 m; larg. 0,34 m; diam. au collet 0,207 m.
Trouvé «Derrière la Tour»; aile est G; L39/L70; état 3 (construction/réfection). Inv. 97/10360-2.
- 69 Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Le fût, conservé pour un petit segment de son périmètre, présente trois cannelures rudentées et deux listels.
Haut. cons. 0,123 m; long. cons. 0,11 m; larg. cons. 0,09 m; larg. des listels 0,018 m; larg. des cannelures rudentées 0,031 m; diamètre estimé 0,312 m.
Trouvé «Derrière la Tour»; corps A; L8 (pièce hypocaustée); état 4A. Inv. 03/12634-2. *Non illustré.*
- 70 Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Le fût, conservé pour un petit segment de son périmètre, présente trois cannelures rudentées et trois listels.
Haut. cons. 0,148 m; long. cons. 0,140 m; larg. cons. 0,08 m; larg. des listels 0,023/0,025 m; larg. des cannelures rudentées 0,032/0,034 m; diam. restit. 0,363 m.
Trouvé «Derrière la Tour»; corps A; L8 (pièce hypocaustée); état 4A. Inv. 03/12634-3. *Non illustré.*
- 71 Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Le fût, conservé pour un petit segment de son périmètre, présente une cannelure rudentée et deux listels.
Haut. cons. 0,08 m; long. cons. 0,09 m; larg. cons. 0,065 m; larg. du listel 0,025 m; larg. de la cannelure rudentée 0,038 m; diam. restit. 0,395 m.
Trouvé «Derrière la Tour»; L65, contre le pavillon B'; état 4A (construction/réfection). Inv. 03/12760-2. *Non illustré.*
- 72 Huit fragments de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Ces petits fragments ont conservé une à trois cannelures rudentées et un à trois listels. Larg. des listels 0,018/0,028 m; largeur des cannelures rudentées 0,036 m; diam. restit. 0,407 m.
Trouvés «Derrière la Tour»; pavillon B', L22, état 2? Inv. 03/12767-8.
- 73 Fragment de tambour de colonne lisse**
Calcaire blanc jaunâtre fusé. Le fût, conservé sur trois quarts de son périmètre, présente un pan rectiligne peut-être remanié. Il a conservé son lit d'attente, dressé au taillant et présentant un trou de goujon carré de 0,05 x 0,05 x 0,04 m.
Haut. cons. 0,25 m; diam. max. restit. du fût 0,48 m.
Trouvé «Derrière la Tour»; pavillon B'; L20; état 2? Inv. 03/12775-1. *Non illustré.*
- 74 Chapiteau de colonne pseudo-corinthien à S à deux volutes**
Calcaire blanc jaunâtre fusé et brûlé. Toutes faces conservées, mais largement endommagées par le feu. Au lit de pose, trou de compas central et deux lignes diagonales perpendiculaires incisées, dont l'une double. Les faces principales A et C combinent, autour du *calathos*, un rang de feuilles, d'acanthé probablement, d'où jaillit au centre un calice de feuilles à trois sépales donnant naissance à un fleuron d'abaque, perdu. De part et d'autre, deux crosses, disposées en V, combinent chacune deux volutes formant un S. Les volutes inférieures, affrontées, semblent liées à

la base par un bandeau; les volutes supérieures se développaient en sens inverse, non pas diagonalement mais bien dans le plan théorique des faces A et C, pour venir s'enrouler en tête de ce qui ressemble à un balustre ou *pulvinus* de chapiteau ionique droit, orné d'écailles, qui couronne les faces en retour B et D, sous l'abaque. La lèvre du *calathos* semble brisée et l'abaque, en cavet lisse, fort peu développé. Sur les deux faces en retour, une sorte de console rectangulaire fait saillie, large de 0,14 m, haute de 0,25 m. Était-elle ornée d'une figure ? Servait-elle, au vu de la disposition de la base de colonne n° 76, à bloquer le cadre sans doute en bois d'un *claustra* fermant l'entrecolonnement de haut en bas ? Il semble plus probable qu'il faille mettre ces supports saillants en relation fonctionnelle avec la disposition de l'entablement ou des poutres de la charpente, épistyle, demie ferme ou chevrons, dont on ne connaît malheureusement rien. Le lit d'attente, conservé, présente en effet un léger défoncement longitudinal décentré, parallèle aux faces ornées de volutes, large de 0,16 m, axé assez exactement sur les consoles des faces B et D, profond de quelques mm et ménagé au taillant. Il peut s'agir d'un démaigrissement, dispositif cependant inhabituel pour un lit d'attente; l'architrave, dont la largeur équivalait habituellement au diamètre supérieur de la colonne, reposerait alors sur les marges du lit d'attente du chapiteau; mais il peut aussi s'agir d'un aménagement assez grossier du lit d'attente destiné à recevoir une poutre de bois, beaucoup plus étroite (env. 0,15 m, soit 1/2 p.) formant architrave. Ce lit d'attente est muni d'un trou de louve de 0,07/0,11 x 0,018 x 0,10 m.

Le petit fragment n° 75 appartenait-il à ce chapiteau ? Il semble plus vraisemblable qu'il ait couronné un pilastre du même ordre, ou peut-être les faces «ioniques» jointives d'un chapiteau d'angle homologue, dont les deux autres faces, elles aussi jointives, auraient été ornées selon le même schéma pseudo corinthien à S à deux volutes, celles de l'angle externe, jointives, disposées cette fois diagonalement.

Haut. 0,31 m; long. restit. au lit d'attente: 0,52 m; diagonale restit. au lit d'attente: 0,74 m. diam. max. restit. au lit de pose 0,32 m.

Trouvé «Derrière la Tour»; pavillon B' (L16b') ou galerie L11; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12778-1.

Cf. GINOUVÈS/MARTIN 1992, II, p. 97 et pl. 51.2. Connue essentiellement par des chapiteaux de pilastres, ce type de chapiteau apparaît dès la fin du V^e siècle av. J.-C., à l'ordre interne de la *tholos* du sanctuaire d'Athéna Pronaia à Delphes (*Enciclopedia dell'arte antica classica e orientale, Atlante dei complessi figurati e degli ordinari architettonici*, Roma, 1973, pl. 359.2). Il est attesté dans un schéma décoratif proche de notre exemplaire à Pompéi, *Domus VI*, xiv, 12 (M. COCCO, I capitelli corinzio-italici e a sofa di Pompei, fig. 159, in: B. ANDREAE, H. KYRIELEIS (éd.), *Neue Forschungen in Pompei*, DAI, Recklinhausen, 1975, p. 155-160), ou à l'arc d'Auguste à Suse (P. PENSABENE, Monumenti augustei delle provincie alpine occidentali: cultura architettonica, materiali e committenza, in: M. SAPPILLI RAGNI (éd.), *Studi di archeologia in memoria di Liliana Mercando*, Torino, 2005, p. 219 et fig. 12). U.-W. GANS, *Korinthisierende Kapitelle der römischen Kaiserzeit. Schmuckkapitelle in Italien und den nordwestlichen Provinzen*, Köln/Weimar/Wien, 1992, signale, p. 21, n° 23, ill. 15, un chapiteau de colonne de type «*Blattvolutenkapitelle*» à S à deux volutes semble-t-il, au Palais des Conservateurs de Rome; dans son chapitre consacré aux «*Korinthisierende Kapitelle mit S-Voluten*», p. 159-189, il présente d'autres exemples intéressants, mais en chapiteaux de pilastres: n° 305, ill. 88, Saint-Laurent hors-les-Murs, ou n° 314, ill. 94, de l'*antiquarium* du théâtre de Marcellus, tous deux à Rome et d'époque augustéenne; n° 322, ill. 95, de l'*antiquarium* de Formia, ou n° 321, ill. 96, de celui de Gaète, tous deux chapiteaux de colonnes, datent du début ou du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. La série à «*Blattkelchvoluten*» se retrouve tout au long du I^{er} siècle, et jusqu'au début du II^e avec un exemplaire (n° 323, ill. 98) des *Praedia* de Julia Felix, à Pompéi,

ou un autre (n° 338, ill. 99) du Musée national de Naples qui présentent le motif de lien axial entre volutes que nous croyons déceler au chapiteau d'Avenches. Le motif des S à deux volutes se retrouve encore au II^e siècle, avec des variantes hadrianiques, comme n° 346, ill. 100, l'un des 64 chapiteaux de pilastre du deuxième étage intérieur du Panthéon de Rome, représentés dans de nombreux musées européens, celui-ci, avec sept autres, aujourd'hui au château de Klein-Gliencke, à Berlin. Ou encore, dans une variante plus dépouillée à «*Bandvolutenkapitelle*» les chapiteaux provenant de Rome ou de sa région, de la même époque, n°s 347-349, ill. 101-103. Cf. aussi M. A. GUTIERREZ BEHEMENID, El capitel corintizante. Su difusión en la Península ibérica, *Boletín del Seminario de Estudios de Arte y Arqueología* 49, Valladolid, 1983, p. 73-104, en particulier: *Doble S*, p. 86-89 et fig. 2.2; *Eadem*, *Capiteles romanos de la Península ibérica*, Valladolid, 1992, p. 219 et n. 919. Récemment, S. F. RAMALLO ASENSIO, in: *La Decoración arquitectónica en las ciudades romanas de Occidente*, Actas del Congreso Internacional celebrado en Cartagena entre los días 8 y 10 de octubre de 2003, Universidad de Murcia, 2004, dont il est l'éditeur, a publié, p. 153-218, une contribution intitulée «*Decoración arquitectónica, edilicia y desarrollo monumental en Carthago Nova*» où il présente, dans son chapitre 5.2. *Capital con volutas adaptadas al esquema de doble S*, p. 205-207, un chapiteau ionique à volutes en S du théâtre de Carthage (fig. 49) et deux éléments de comparaison fort éclairants pour notre propos, l'un de la Huerta de Palemo (Post-main) (fig. 50), l'autre, augustéen, du musée de Jaén (fig. 51).

75 Fragment de balustre? de chapiteau (de pilier?)

Calcaire blanc jaunâtre fusé et brûlé. Deux faces jointives à angle droit sont conservées, se présentant comme des boudins ornés d'écailles imbriquées, pointes vers l'angle, d'un type un peu différent de celles du balustre du chapiteau n° 74. L'angle, à 90°, est marqué par deux liens verticaux en double bandeau séparés par un sillon qui devait s'aligner sur la diagonale d'un chapiteau de pilastre ou peut-être trouver place dans l'angle intérieur d'un chapiteau d'angle, à deux faces externes jointives portant le même motif de crosses en S que le chapiteau pseudo corinthien n° 74. Chapiteau de pilastre ou chapiteau de colonne, il s'agit toujours, semble-t-il, du même ordre, à restituer probablement en portique de la galerie nord du *triclinium* à mosaïque ou en porche à l'entrée nord de ce même *triclinium*.

Haut. 0,115-0,12 m; long. cons. 0,15 m; larg. cons. 0,13 m.

Trouvé «Derrière la Tour»; pavillon B' (L16b') ou galerie L11; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12778-2.

76 Base attique de colonne avec amorce de fût cannelé, en 4 fragments

Calcaire blanc jaunâtre brûlé et fusé. Toutes faces conservées, le profil mouluré cependant perdu pour un tiers de son développement; deux des cannelures rudementées manquent à l'amorce du fût. Le lit d'attente présente un trou de louve de 0,05/0,07 x 0,15 x 0,08 m. Les 20 cannelures rudementées (larg. 0,036/0,038 m) étaient séparées par autant de listels (larg. 0,020 m).

Haut. 0,215 m; diam. max. 0,595/0,60 m; diam. du lit de pose 0,495 m; diam. de l'amorce du fût 0,390 m au lit d'attente. Le profil mouluré superpose un *scamillus* de pose, un tore inférieur délimité par deux listels, une scotie en trait de scie, un tore supérieur délimité par deux listels, l'apophyge et le départ du fût. Il est entamé par deux saignées verticales larg. 0,09 m, prof. 0,10 m, dont le fond est aligné sur l'amorce du fût, aux cannelures ici simplement épannelées.

Trouvé «Derrière la Tour»; pavillon B' (L16b') ou galerie L11; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12778-3.

77 Fragment de tambour de pilastre ou de colonne engagée, retaillé

Calcaire blanc jaunâtre fusé. Quatre faces conservées, dont le lit d'attente avec un trou de goujon carré de 0,045 x 0,045 x 0,04 m, repéré d'un trou de louve de 0,07/0,09 x 0,018 x 0,13 m, et deux faces verticales jointives formant un angle droit, avec arête

- retailée en trois-quarts de rond; une troisième face verticale, à angle droit, a été dégagée grossièrement lors d'un remploi.
Haut. cons. 0,39 m; long. cons. 0,33/0,36 m; larg. cons. 0,274 m.
Trouvé «Derrière la Tour», pavillon B' (L16b') ou galerie L11; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12778-4. *Non illustré.*
- 78 Tambour de colonne rudentée**
Calcaire jaune. Toutes faces conservées, mais le périmètre du fût est épaufré, ne conservant visibles que trois cannelures rudentées (larg. 0,030/0,032 m) séparées par des listels (larg. 0,020 m). Le lit d'attente est muni d'un trou de louve de 0,06/0,07 x 0,018 x 0,07 m; le lit de pose présente un trou de compas en son centre.
Haut. 0,425 m; diam. restit. 0,331 m.
Trouvé «Derrière la Tour», pavillon B' (L16b') ou galerie L11; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12778-5.
- 79 Tambour de sommet de colonne rudentée, en 5 fragments**
Calcaire blanc jaunâtre fusé. Le tambour, conservé sur tout son périmètre, présente à son sommet, en lieu et place de l'astragale de couronnement probablement stuqué, une zone épannelée, délimitée sur un court tronçon par une ligne horizontale incisée à 5,4 cm sous le lit d'attente, dans laquelle les nervures des cannelures rudentées viennent mourir à des hauteurs diverses. Ce tambour a conservé son lit de pose, dressé au taillant et présentant un trou de goujon carré de 0,045 x 0,045 x 0,02 m et son lit d'attente, percé d'un trou de louve. Les cannelures rudentées sont au nombre de 20 (larg. 0,030 m), séparées par autant de listels (larg. 0,020 m).
Haut. 0,326 m; diam. inf. 0,330/0,334 m, sup. 0,295/0,315 m.
Trouvé «Derrière la Tour», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12779-1.
- 80 Tambour médian de colonne rudentée, en 5 fragments**
Calcaire blanc jaunâtre fusé. Le tambour, bien galbé, poli et stuqué, est conservé sur tout son périmètre. Le lit d'attente, dressé à la gradine, présente un trou de goujon carré de 0,045 x 0,045 x 0,03 m percé d'un trou de louve de 0,07/0,09 x 0,018 x 0,104 m. Les 20 cannelures rudentées (larg. 0,036/0,038 m) sont séparées par autant de listels (larg. 0,020 m).
Haut. 0,46 m; diam. 0,388 m au lit de pose, 0,372 m au lit d'attente.
Trouvé «Derrière la Tour», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12779-2.
- 81 Tambour médian de colonne rudentée, en nombreux fragments**
Calcaire blanc jaunâtre fusé et rubéfié localement. Toutes faces au moins partiellement conservées, sauf le lit de pose. Le tambour est conservé sur les trois quarts de son périmètre, cinq des 20 cannelures manquant. Le lit d'attente, perdu, peut être identifié par la trace, dans la cassure, d'un trou de louve de 0,07/0,11 x 0,018 x 0,12 m. Les 20 cannelures rudentées (larg. 0,036 m) sont séparées par autant de listels (larg. 0,020 m).
Haut. cons. 0,35 m; diam. env. 0,325 m.
Trouvé «Derrière la Tour», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12779-3.
- 82 Morceau de tambour de colonne rudentée, en 2 fragments**
Calcaire blanc jaunâtre fusé et rubéfié localement. Seuls le lit de pose et un tiers du périmètre du fût sont conservés. Sept cannelures rudentées (larg. 0,049 m) sont séparées par autant de listels (larg. 0,020 m).
Haut. cons. 0,235 m; diam. restit. env. 0,378 m.
Trouvé «Derrière la Tour», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démol.). Inv. 03/12779-4; colle peut-être avec n° 81.
- 83 Fragment de sommet de fût de colonne**
Calcaire jaune. Seuls sont conservés un petit secteur du lit d'attente et l'amorce du fût avec sa moulure de couronnement superposant un petit cavet et un bandeau en talus.
Haut. cons. 0,078 m; diam. max. restit. env. 0,275 m; diam. min. du fût env. 0,255 m.
Trouvé «Derrière la Tour», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12779-5.
- 84 Fragment de dalle de stylobate?**
Calcaire jaune. Deux lits et un côté conservés, une arête ciselée.
Haut. cons. 0,225 m; long. cons. 0,35 m; larg. cons. 0,30 m.
Trouvé «Derrière la Tour», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12779-6. *Non illustré.*
- 85 Bloc d'assise, peut-être dalle de stylobate, en 5 fragments**
Calcaire jaune rubéfié localement. Sont conservés le lit de pose, le lit d'attente avec les traces d'un trou de louve ravalé et deux faces de joints démaigries formant entre elles un angle droit.
Haut. 0,225 m; long. cons. 0,60 m, restit. 1,12 m; larg. cons. 0,55 m, restit. 0,594 m.
Trouvé «Derrière la Tour», L55 (dispositif axial dans la galerie L11); état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12789-1. *Non illustré.*
- 86 Fragment de bloc d'assise chanfreiné**
Calcaire jaune hauterivien. Sont conservés partiellement les lits de pose et d'attente et une face verticale chanfreinée à 45° le long de l'arête supérieure. Faces finement piquetées, chanfrein dressé à la laie.
Haut. 0,162 m; long. cons. 0,21 m; larg. cons. 0,16 m.
Trouvé «Derrière la Tour», corps A; L1; état 4A? Inv. 03/12797-1. *Non illustré.*
- 87 Fragment de fût de colonne lisse**
Calcaire urgonien blanc de la Lance. Le fût est conservé sur un sixième de son périmètre.
Haut. cons. 0,068 m; long. cons. 0,18 m; diam. cons. 0,285 m; diam. max. restit. du fût 0,295 m.
Trouvé «Derrière la Tour», portique est de l'aile G?; L69/L43; état 4A. Inv. 03/12875-1. *Non illustré.*
- 88 Fragment d'abaque de chapiteau toscan**
Calcaire urgonien blanc de la Lance. Sont partiellement conservés le lit d'attente, grossièrement piqueté, deux faces verticales jointives et le soffite de l'abaque, avec la lèvre et l'amorce de la doucine du chapiteau, finement polis.
Haut. cons. 0,075 m, dont 0,062 m pour l'abaque; long. cons. 0,16 m; larg. cons. 0,07 m; diam. restit. de la doucine 0,595 m env.
Trouvé «Derrière la Tour», corps A; L8 (pièce hypocaustée); état 4A. Inv. 03/12900-1. *Non illustré.*
- 89 Fragment de fût de colonne lisse**
Calcaire urgonien blanc de la Lance. Le fût est conservé sur un sixième de son périmètre.
Haut. cons. 0,045 m; long. cons. 0,15 m; diam. cons. 0,275 m; diam. max. restit. du fût 0,295 m.
Trouvé «Derrière la Tour», corps A; L8 (pièce hypocaustée); état 4A. Inv. 03/12900-8. *Non illustré.*

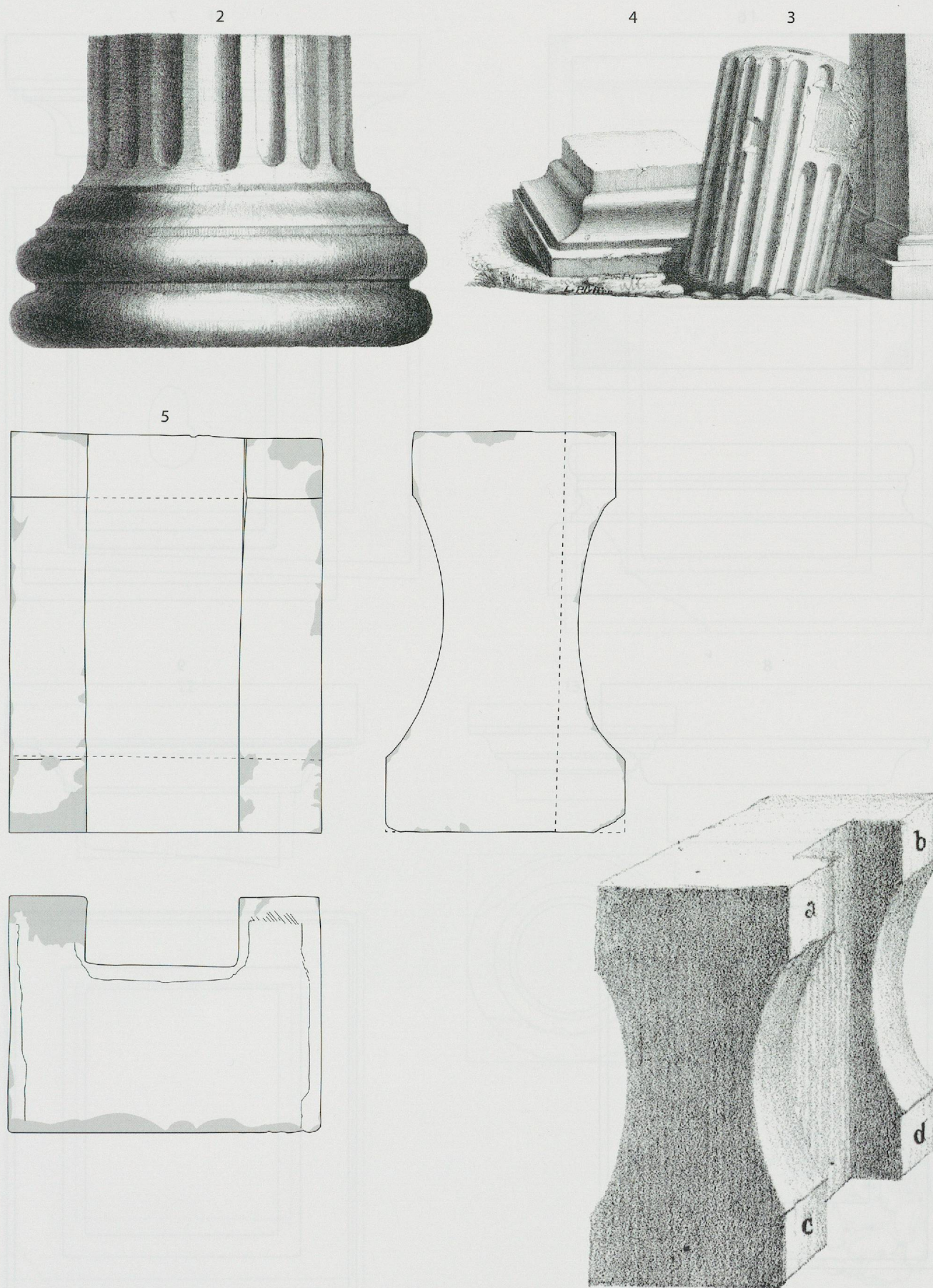


Fig. 8. Le lapidaire.

2 : base de colonne en calcaire jaune hauterivien ; 3 : tambour de colonne en calcaire jaune hauterivien ? ;
4 : chapiteau de pilier en grès de la Molière ; 5 : piétement de table en calcaire blanc de la Lance.

Échelle 1:10 (nos 3-4 : env. 1:15)

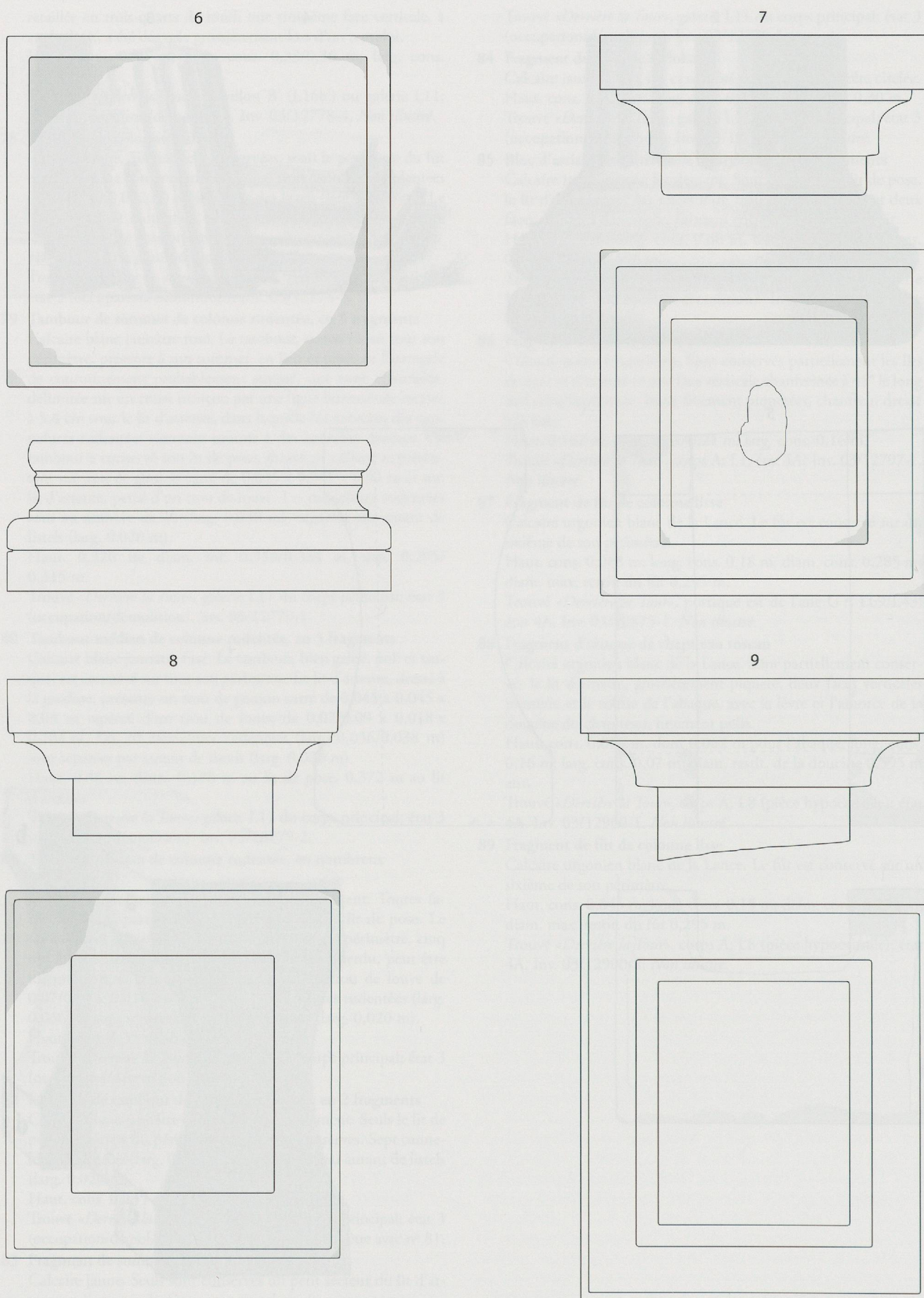


Fig. 9. Le lapidaire.

6 : base de pilier en grès de la Molière ; 7-9 : chapiteaux de pilier en grès de la Molière.

Échelle 1:10

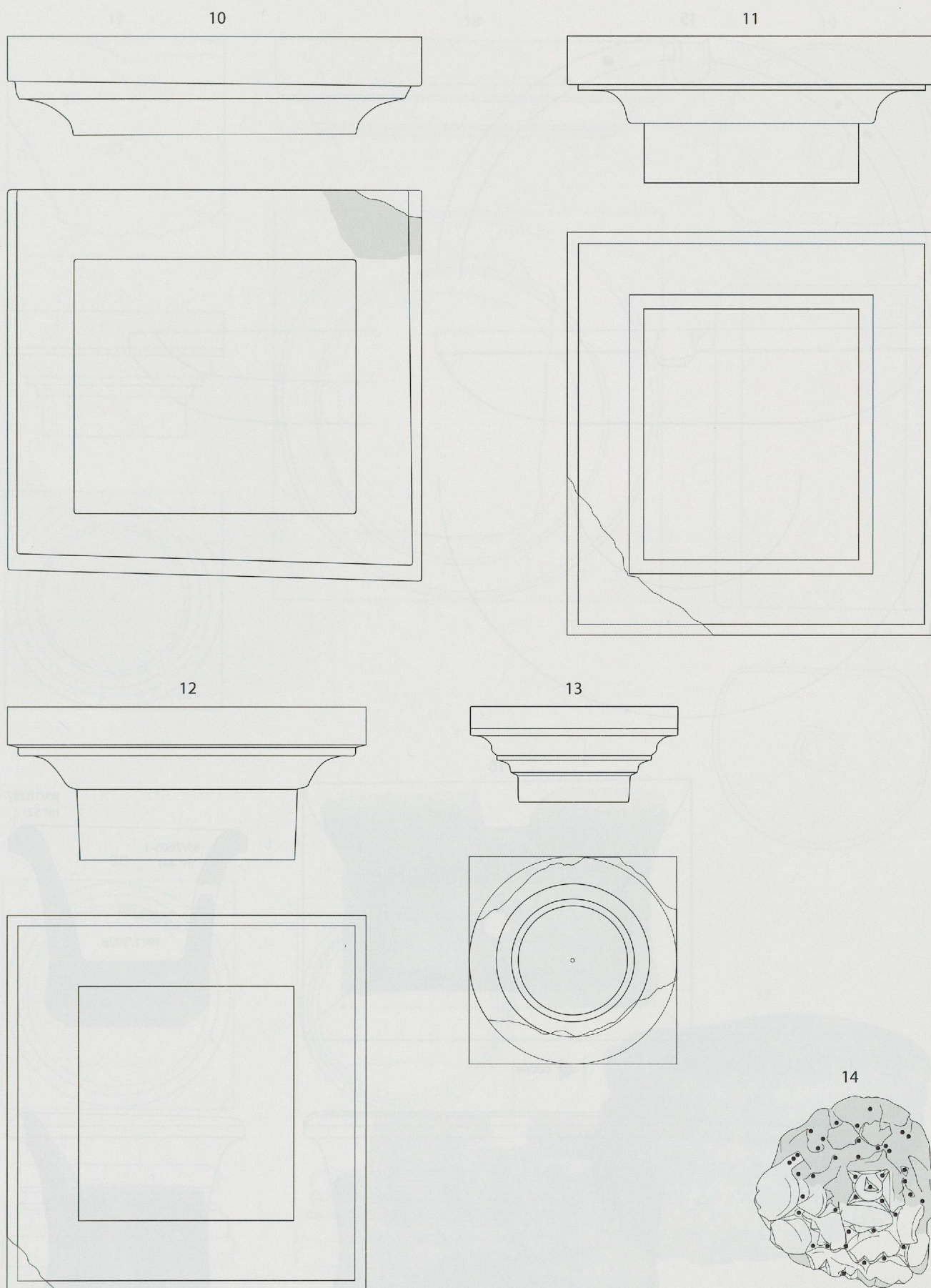


Fig. 10. Le lapidaire.

10-12 : chapiteaux de pilier en grès de la Molière; 13 : chapiteau de colonne en calcaire blanc de la Lance ;
14 : rosace de chapiteau en calcaire jaune hauterivien.

Échelle 1:10 (n° 14 : 1:5)

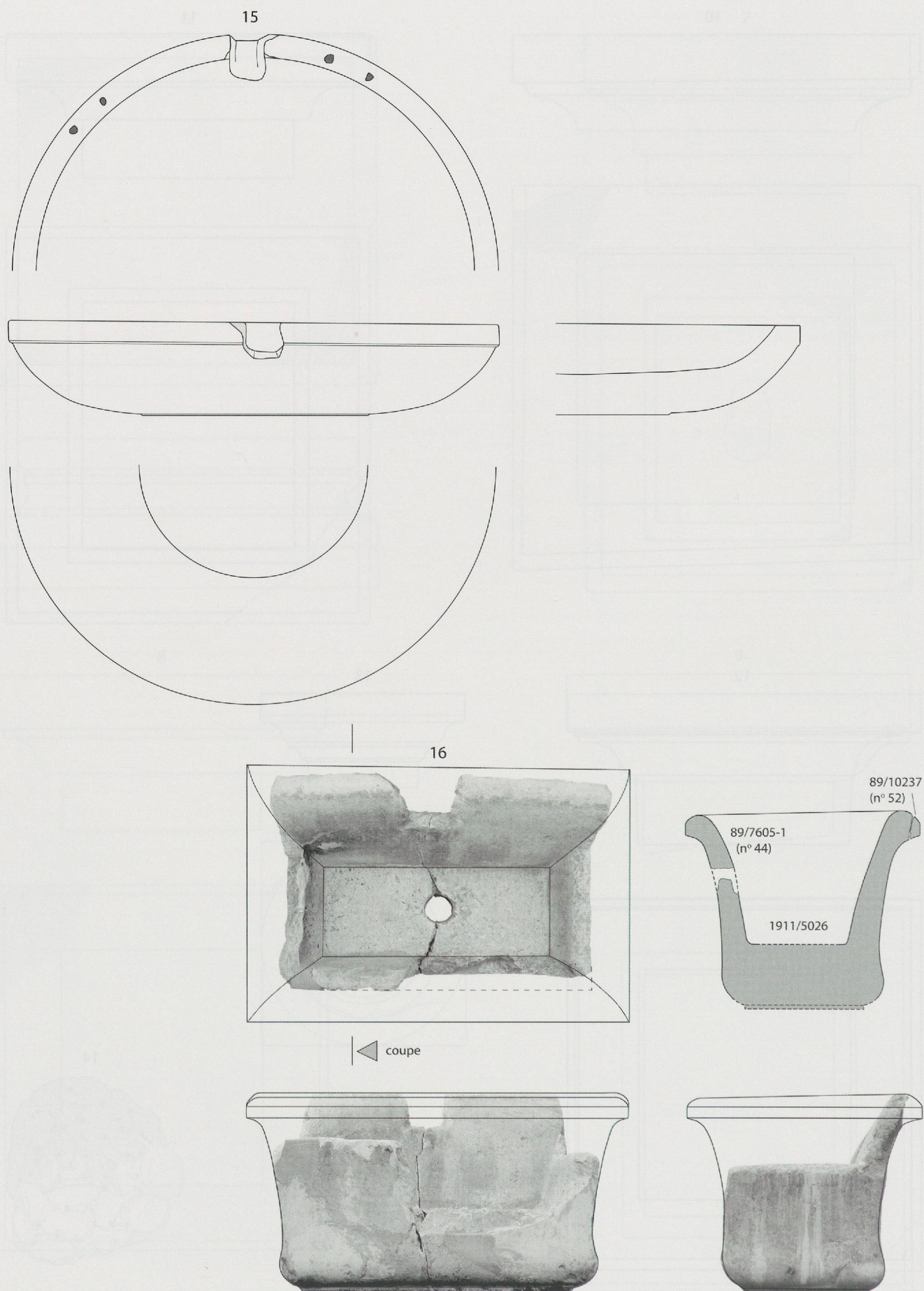


Fig. 11. Le lapidaire.

15 : labrum en calcaire blanc de la Lance ; 16 : bassin en calcaire blanc de la Lance.

Échelle 1:10 (n° 16 : 1:20)

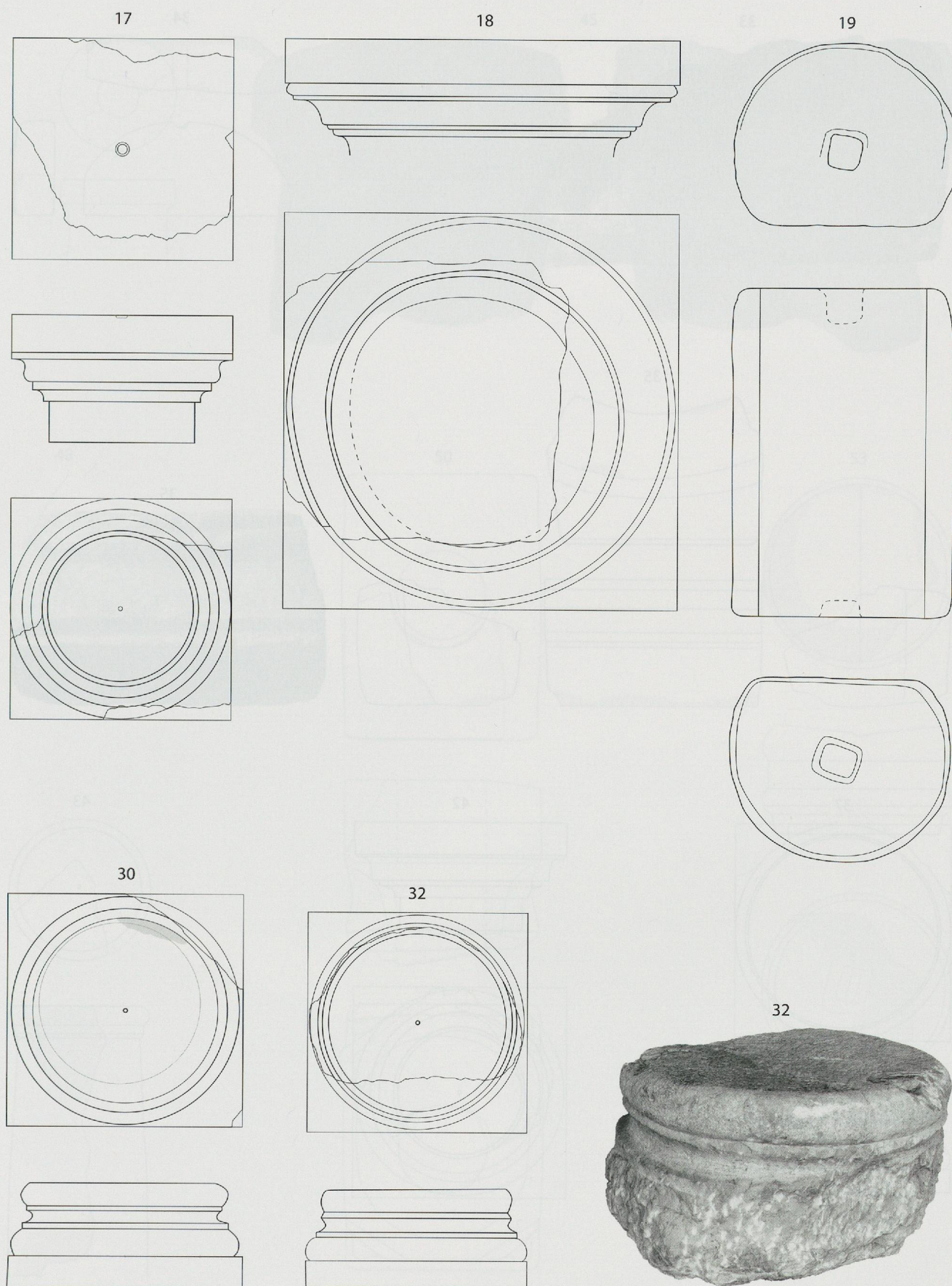


Fig. 12. Le lapidaire.

17 : chapiteau de colonne en calcaire blanc de la Lance ; 18 : chapiteau de colonne en calcaire jaune hauterivien ? ; 19 : tambour de colonne adossée ? en calcaire jaune hauterivien ; 30-32 : bases de colonne en calcaire blanc de la Lance.

Échelle 1:10 (dessins)

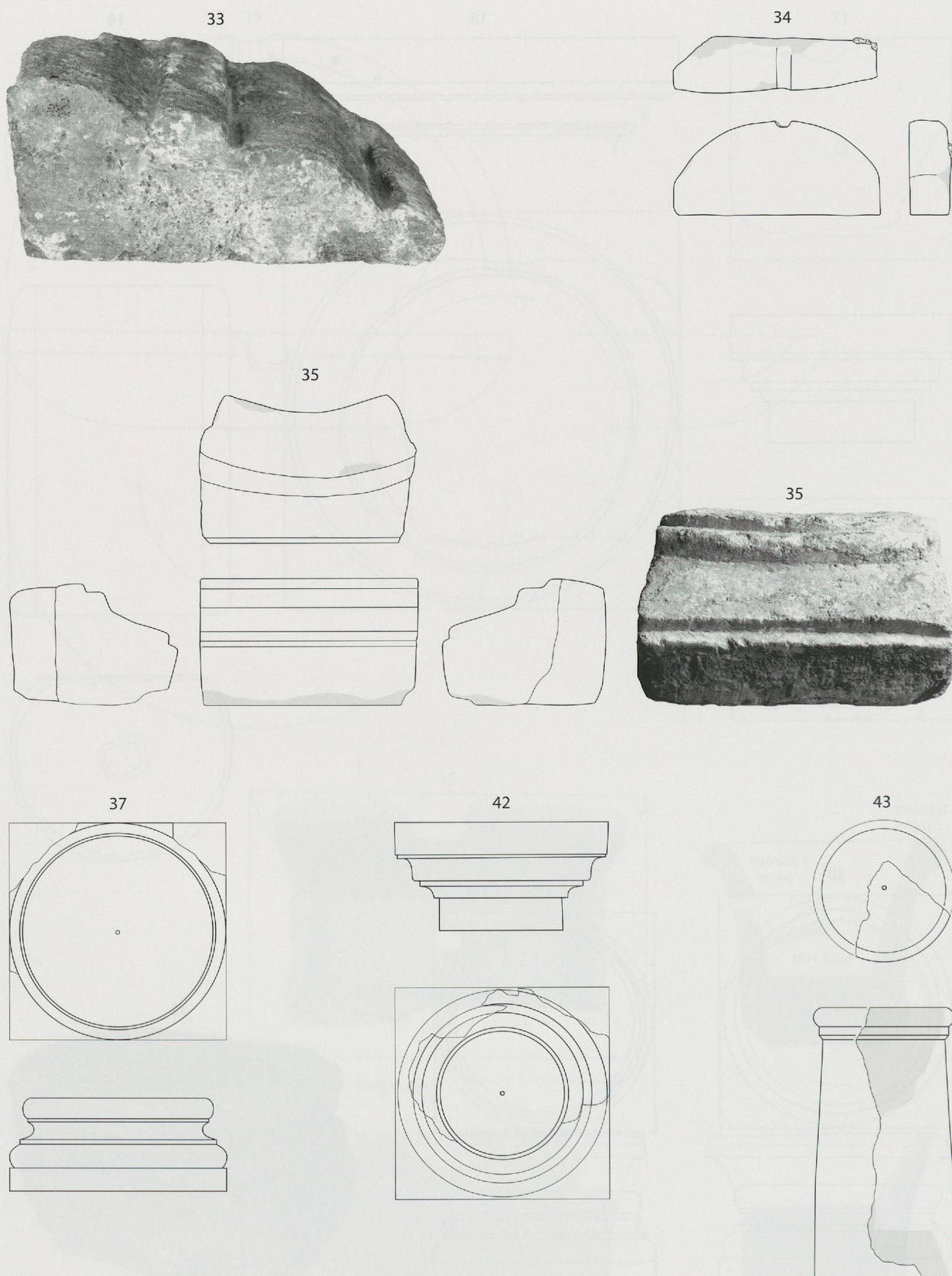


Fig. 13. Le lapidaire.

33 : élément de placage ? en calcaire jaune hauterivien ; 34 : claveau ? en calcaire jaune hauterivien ; 35 : base de pied de vasque en calcaire blanc de la Lance ; 37 : base de colonne en calcaire blanc de la Lance ; 42 : chapiteau de colonne en calcaire blanc de la Lance ; 43 : sommet de fût de colonne en calcaire blanc de la Lance.

Échelle 1:10 (n° 33 : env. 1:2 ; n° 35 : dess. 1:5)



Fig. 14. Le lapidaire.

45 : sommet de fût de colonnette en calcaire blanc de la Lance ; 48 : fragment de labrum en calcaire blanc de la Lance ; 50 : chapiteau de pied de vasque en calcaire blanc de la Lance ; 53 : chapiteau de colonne en calcaire blanc jaunâtre.

Échelle 1:10 (photo n° 45 : env. 1:3 ; n° 50 : 1:5)

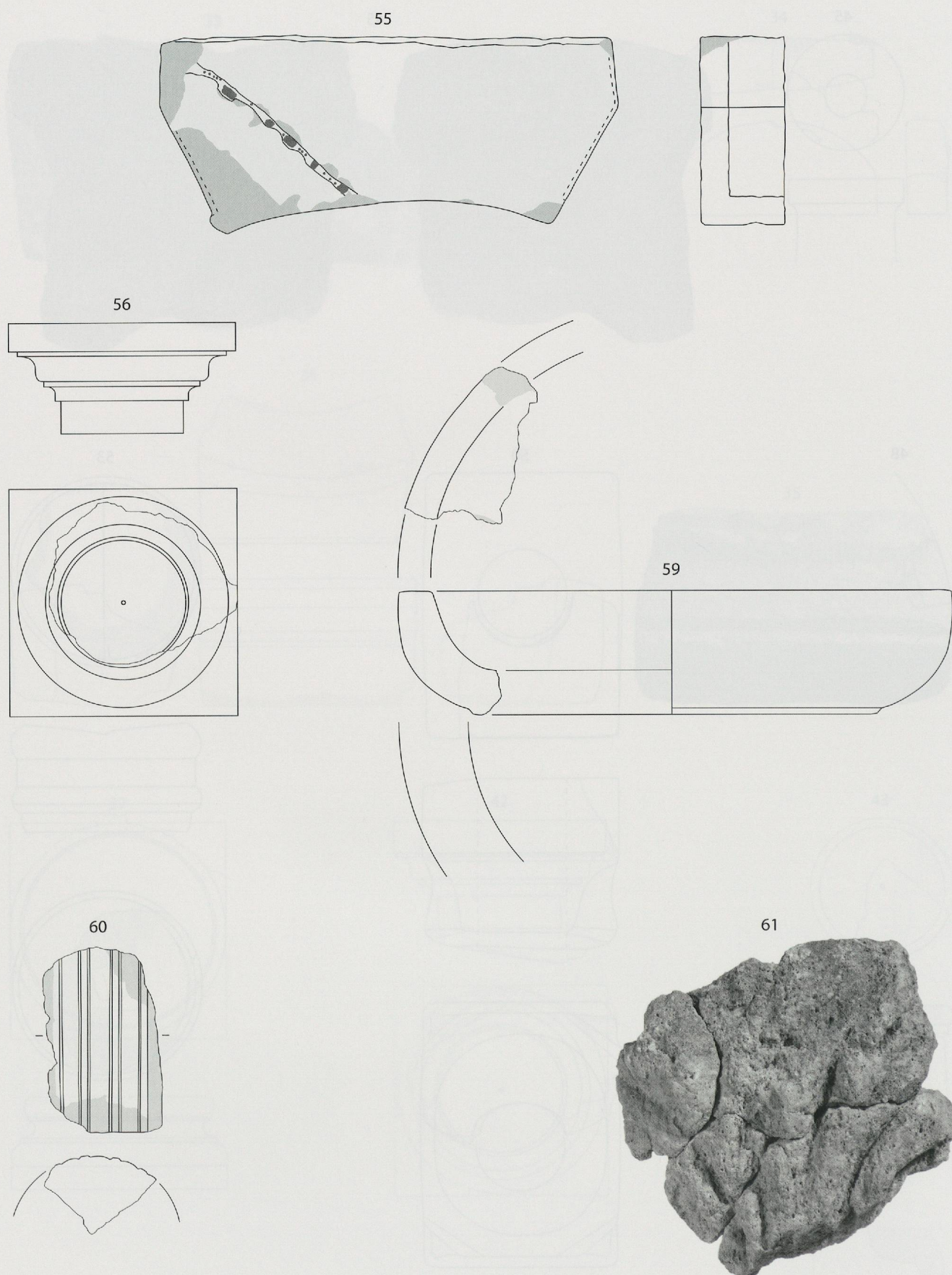


Fig. 15. Le lapidaire.

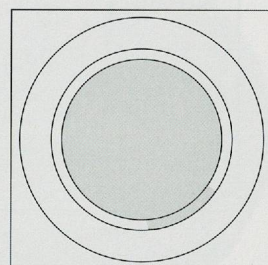
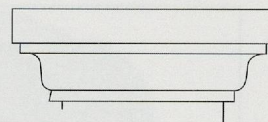
55 : dalle chaperon ? en grès de la Molière ; 56 : chapiteau de colonne en calcaire blanc de la Lance ;
 59 : labrum en calcaire blanc de la Lance ; 60 : fût de colonne en calcaire jaune hauterivien ;
 61 : fragment de chapiteau corinthien en calcaire jaune hauterivien.

Échelle 1:10 (n° 55 : 1:20 ;
 photo n° 61 : env. 1:2)

63



68



74

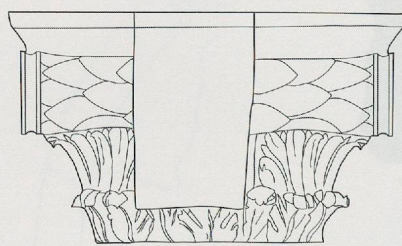
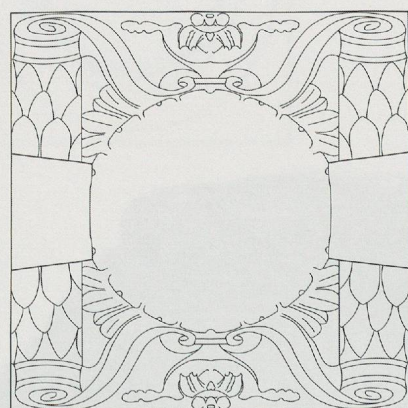
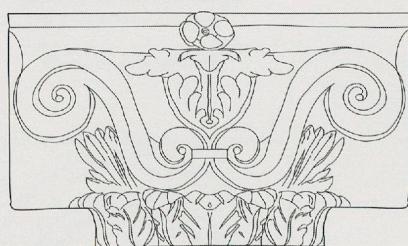
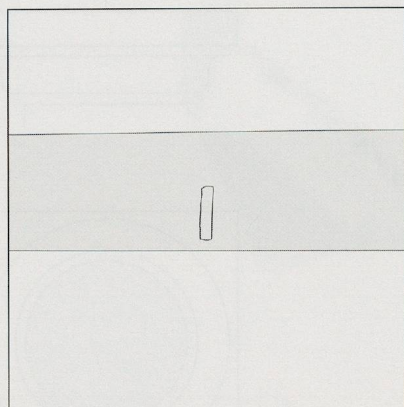


Fig. 16. Le lapidaire.

63 : fragment d'angle de chapiteau en calcaire jaune hauterivien ; 68 : chapiteau de colonne en calcaire blanc de la Lance ; 74 : chapiteau de colonne en calcaire blanc jaunâtre.

Échelle 1:10 (photo n° 63 : env. 1:3 ; photos n° 74 : env. 1:6)

74



75



75

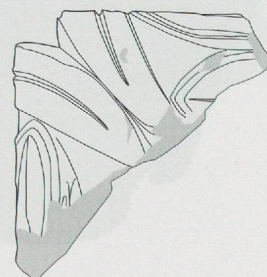
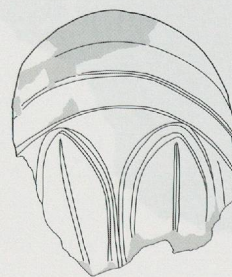
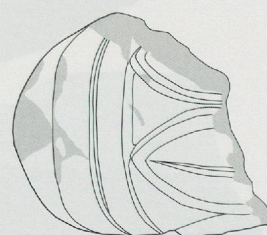


Fig. 17. Le lapidaire.

74 : chapiteau de colonne en calcaire blanc jaunâtre (proposition de restitution) ;
75 : fragment de balustre ? de chapiteau en calcaire blanc jaunâtre.

Échelle 1:10 (dessin n° 75 : 1:4 ;
photo n° 75 : env. 1:3)

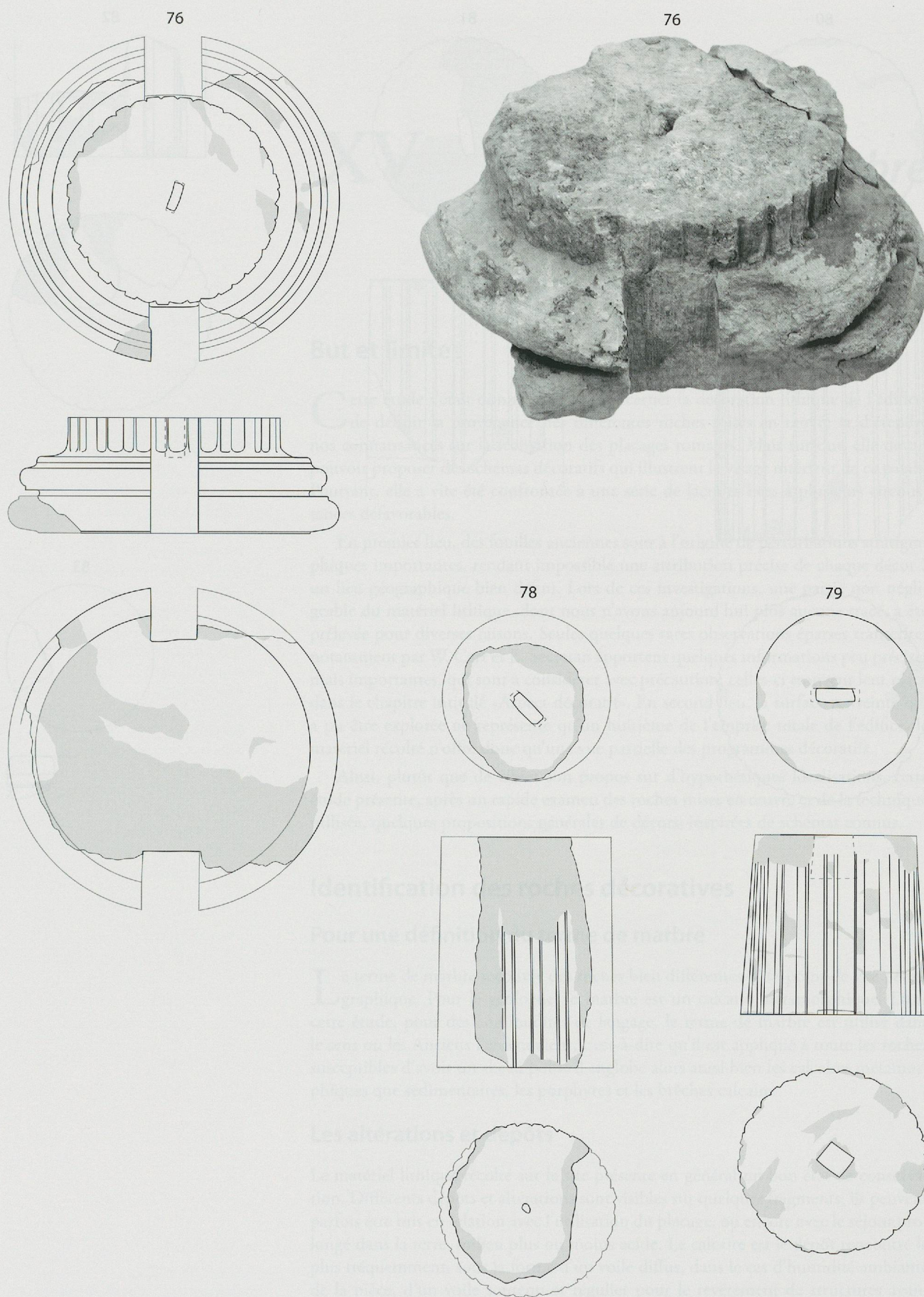


Fig. 18. Le lapidaire.

76 : base de colonne en calcaire blanc jaunâtre ; 78-79 : tambours de colonne en calcaire jaune.

Échelle 1:10 (dessins)

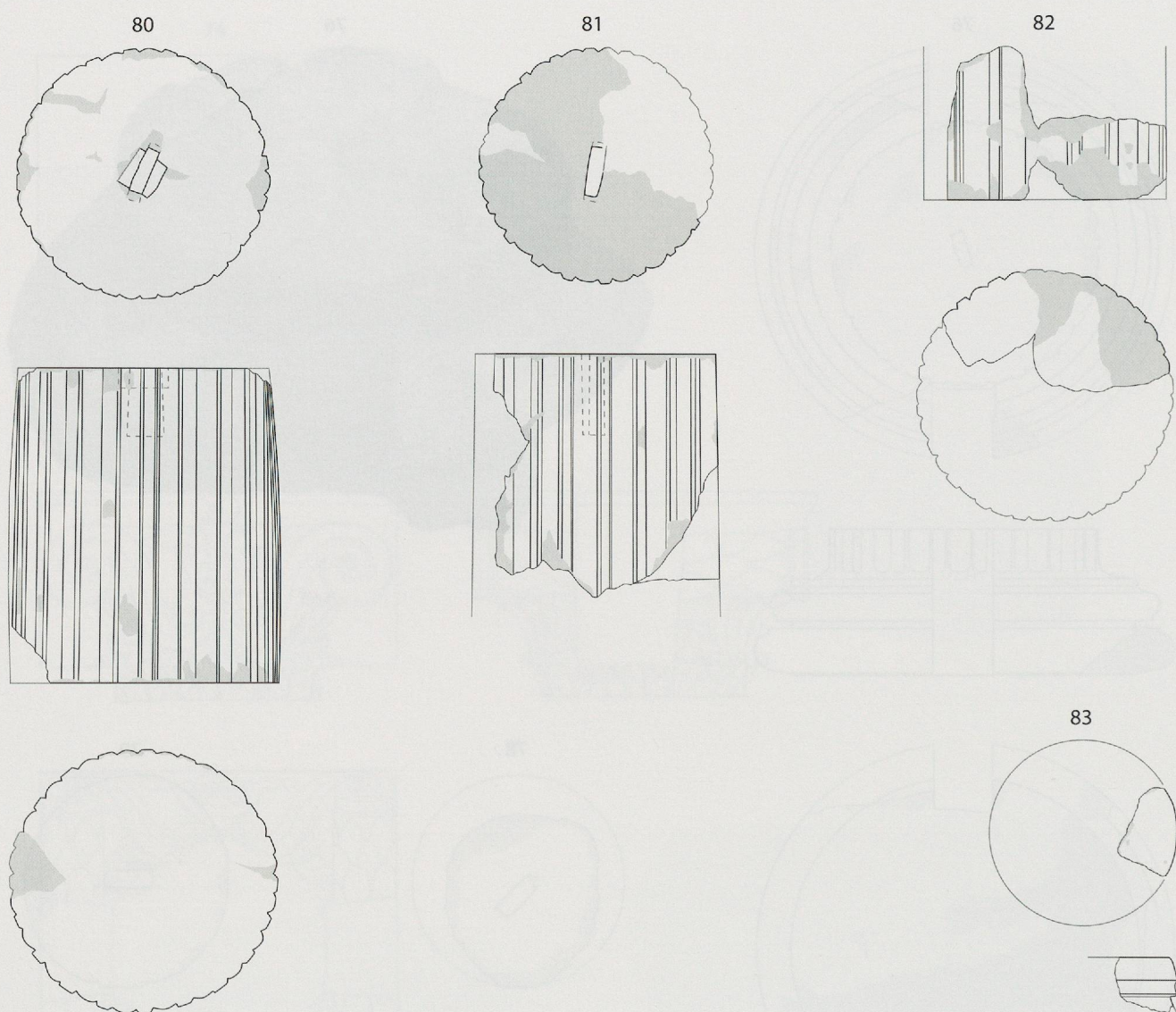


Fig. 19. Le lapidaire.

80-82 : tambours de colonne en calcaire blanc jaunâtre ; 83 : sommet de fût de colonne en calcaire jaune.

Échelle 1:10